



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 117 - MAI 2005 - 2,20 EUROS

Le square Léon va faire peau neuve

Rénovation et réorganisation complète, programmées à partir du printemps 2006, du square de la Goutte d'Or : moins de ciment, plus de verdure. Il sera fermé pendant un an. (page 11)

Un immeuble va plomber une "dent creuse" place Saint-Pierre

(Pages 3 et 4)

Logements HLM : 10 000 candidats dans le 18e, 1000 élus

(Page 6)

Premiers ajustages à la Maison des associations

(Page 7)

Une "promenade Georges Ulmer" sur les boulevards

(Page 8)

Passage Cottin : photos d'hier et d'aujourd'hui

(Page 8)

Droits devant ! menacé d'expulsion

(Page 13)

Le prix littéraire des enfants de l'école maternelle Belliard

(Page 16)

Histoire : autour de l'anticléricisme

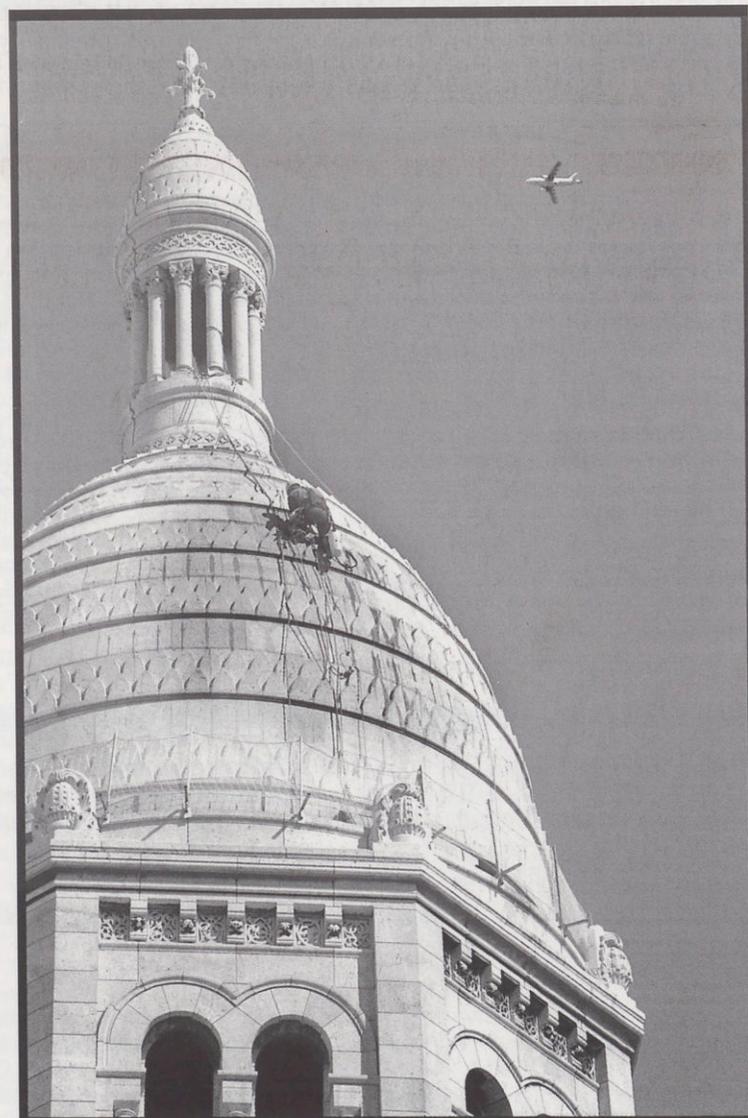
(Pages 18 et 19)

L'Arc-en-ciel Théâtre, rue Marcadet

(Page 20)

Le bulletin d'abonnement est page 16.

On a poncé la tache rouge du dôme du Sacré-Cœur



Christian Adnin

Non, l'aviation civile ne constitue pas une menace pour le Sacré-Cœur... C'est le 11 avril que cette photo a été prise. Des ouvriers spécialistes de ces tâches délicates étaient occupés à poncer le dôme secondaire Est de la basilique, sur lequel, en juillet 2004, un seau de peinture rouge-sang avait été déversé, depuis le lanterneau. Action non revendiquée à ce jour.



Laïcité ?

«Un pape meurt et voilà mis en berne les drapeaux de la mairie et des écoles publiques du 18e arrondissement. Bien sûr, Jean-Paul II était aussi un chef d'État, mais a-t-on endeuillé ces mêmes drapeaux quand est mort le roi du Maroc ? Lorsque reviendront les débats sur la laïcité à l'école, comment l'argumentaire républicain pourra-t-il rester crédible ? Dans un contexte déjà passionnel, était-il judicieux de donner des billes aux ultras religieux de tous poils ?

Du 4 au 11 juin, la municipalité de l'arrondissement fête la laïcité ou plutôt Sa Sainte Laïcité à elle, celle qui ne nécessite pas le courage de dire non. Il est plus facile de s'acquitter au moyen d'une fête conjuratoire, 200 000 euros tout de même pour une semaine de mascarade bien pensante. Il y aura même un son et lumière inédit (sic), square Louise-Michel, là même où sont célébrées chaque année, en plein espace public, des messes aussi intégristes que gueulardes et cela avec toutes les autorisations requises...»

Frédéric Cintrat

Antennes

«Nous avons lu l'étude, bien posée, sur les antennes-relais publiée dans votre dernière livraison. Cependant, à propos de la rue des Portes Blanches, vous mentionnez comme «revendication d'un locataire» qu'une partie des rede-

vances perçues par le bailleur, l'immobilière 3F, viennent en déduction des charges. C'est, de longue date, ce que réclame notre association, et c'est bien en tant que tel que notre président assistait à la réunion dont vous faites mention et avait évoqué ce point dans son intervention.»

Le bureau de l'association
«Les Jardins des Portes Blanches»

Services sociaux

Une lectrice fidèle, Florence M., revient sur l'article paru dans notre numéro de mars, relatant le cas d'un enfant qui avait failli mourir de froid, rue André Antoine, parce que l'électricité avait été coupée à sa famille.

«J'ai été un peu choquée, nous dit-elle, par la mise en cause des services sociaux du 18e sans assez de précisions et de nuances. Vous avez écrit que «le dossier a été bloqué par les services sociaux», mais il y avait certainement des raisons, un contexte que vous n'expliquez pas. C'est vrai qu'en principe, lorsque EDF a coupé l'électricité en raison d'accumulation d'impayés, elle ne la rétablit qu'à la demande des services sociaux. Mais les services sociaux ne sont pas au courant de la situation de toutes les familles en difficulté si celles-ci ne les alertent pas, et ne peuvent pas toujours mener une enquête. Le centre social du 18e doit faire face à des situations très compliquées et très nombreuses, avec de fréquents change-

ments d'adresse, sans avoir toujours les moyens suffisants...»

Note de la rédaction : La difficulté pour un journal, dans des affaires de ce genre, c'est que les services sociaux, tenus par l'obligation de discrétion, ne peuvent pas répondre aux demandes de précisions. Nous avons dû nous contenter des déclarations de la mère de famille et de celles d'EDF. Fallait-il pour autant s'abstenir d'en parler ? Nous avons pensé que ce cas était révélateur d'une situation assez grave pour mériter un article. Notre article, d'ailleurs, n'était pas centré sur la critique des services sociaux, mais davantage sur la responsabilité d'EDF et les lacunes de la réglementation actuelle.

Paul Éluard

«Nous avons fait des démarches auprès de la mairie pour demander la pose d'une plaque en relief de qualité sur l'immeuble où à habité Paul Éluard. Nous espérons une réponse positive. Il est tout à fait étonnant que rien n'ait été fait encore pour cet immense poète. Nous allons travailler avec le Musée de Saint-Denis, qui possède des archives abondantes sur Paul Éluard.»

Francis Virlovet
(association Montmartre-Morvan)

Note de la rédaction : Paul Éluard (1895-1952) a habité dans sa jeunesse au 3 rue Ordener puis, plus tard, au 35 de ce qui s'appelait, jusqu'en 1945, rue de la Chapelle et qui est maintenant la rue Marx Dormoy. (C'est en 1945 que la partie sud de la rue de la Chapelle en

En première page

Kiosque sur le boulevard de Clichy. Dimanche matin, 3 mars. Toute la devanture est occupée par des journaux avec en première page la photo du pape.

Un client demande :

- Vous n'avez pas un journal qui ne parle pas du pape ?
- Hum... L'Équipe, Paris-Turf ? Et encore, ce n'est pas sûr.

Paul Desalmand

a été détachée.) Le carrefour que les habitants appellent couramment «carrefour Marx Dormoy», à cause de la station de métro, porte en réalité, officiellement, le nom de «place Paul Éluard».

Supermarché

«Ça y est, on s'occupe sérieusement de préserver la nature. Il va falloir revenir au bon vieux cabas de jadis parce que les supermarchés vont cesser de nous distribuer les petits sacs en plastique (non biodégradables), afin d'aider à la préservation de notre belle nature (c'est écrit en toutes lettres dans celui que je fréquente) - sauf que... en payant, on peut avoir autant de grands sacs en plastique qu'on veut ! Ça coûte 11 centimes le sac. Et la nature alors ?»

Geneviève Roch

PETITES ANNONCES

■ Pour l'ouverture d'un commerce de restauration rapide proposant des plats simples et savoureux, cuisinés sur place avec des produits frais, je cherche un local à louer dans le 18e et alentours. Rachat cession possible.
Thierry, 06 64 31 13 91.

■ À donner ou à vendre, selon... : Un petit meuble Ikea pour ranger des cassettes vidéo. Une colonne d'air tournante. Un radiateur Delonghi Dragon bain d'huile, état neuf, très peu servi. Un petit meuble à tiroirs en bois. Un rangement en bois pour CD. 01 42 23 12 66 et 06 19 19 67 54.

■ L'association Yoga et Cetera propose ses cours, Fondation Boris Vian, 6 bis cité Véron. Professeurs diplômés de l'EFY de Paris, de l'école Van Lysebeth, et affiliés à la Fidhy. Également stages d'été. 06 87 56 03 10 ou 01 42 05 43 33 ou mrmetyer@free.fr

TARIFS DES PETITES ANNONCES
● Gratuit pour les associations jusqu'à un maximum de 240 signes. Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. ● Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

Pour la publicité : Inimitables, 78 quai de la Loire, 75019 Paris, 01 42 03 65 60, sauf pour les petites annonces qui sont reçues à l'adresse du journal

● L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Bénédicte de Badereau, Julien Boudisseau, Christine Brethé, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Michel Cyprien, Benjamin Dard, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Anne Farago, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Bertrand Lofori, Pascale Marcaggi, Hanna Mbonjo, Noël Monier, Flora Morisson, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Jacques Ricau, Sabadel, Michèle Stein, Claude Thomas, Michèle Vacherand. ● Rédaction en chef : Marie-Pierre Larrivé. ● Maquette : Nadia Djabali. ● Directeur de la publication : Christian Adnin.



Festival du livre
d'ÉCOLOGIE

Prix Jeunesse du 3e Festival du Livre d'Écologie

Appel à candidatures

La 3e édition du Festival du Livre d'Écologie se tiendra le 20 novembre 2005 au Trianon, 80 Boulevard de Rochechouart, Paris 18e.

Des animations pour le jeune public seront proposées, avec en particulier la remise du Prix Jeunesse du Festival.

Ce prix est décerné par un jury d'enfants scolarisés entre le CM1 et la 3ème. Il récompense le livre qui parle le mieux d'écologie et d'environnement.

En 2004, le livre primé était "Debout les terriens ! Protégeons la planète" de Gwenaëlle Aznar (rédaction) et Jul (Illustrations), aux éditions Albin Michel Jeunesse.

Notre association recherche pour le jury de jeunes lecteurs sensibles aux thèmes écologiques. Il faut prévoir pour chaque enfant la lecture de quatre livres au maximum pendant un ou deux trimestres. Les membres du jury se verront offrir la plupart des livres qu'ils auront lus !

Merci de répondre à notre appel.

festival-livre-ecologie@wanadoo.fr
ou Bernard Simon, 6 rue Leibniz, 75018 Paris 01 42 64 53 04
www.festival-livre-ecologie.org

L'ÉVÉNEMENT

Une "dent creuse" plombée place Saint-Pierre

Un immeuble neuf de six étages sur rez-de-chaussée devrait remplacer un petit bâtiment d'un étage, face au square Louise-Michel : une OPA immobilière qui suscite des polémiques.

Noël Monier

Place Saint-Pierre, face au jardin Louise-Michel qui monte vers le Sacré-Cœur et tout près de la rue de Steinkerque, il y a actuellement, au numéro 17, un petit bâtiment d'un étage sur rez-de-chaussée, entre deux immeubles de cinq et de six étages. C'est ce qu'on appelle une "dent creuse". Un promoteur, la société Redel, a obtenu un permis pour démolir le petit bâtiment d'un étage et bâtir à la place un autre immeuble de six étages. Cela a provoqué une sorte de mini-tempête au sein de la majorité de gauche du conseil d'arrondissement du 18^e.

Sylvain Garel, président du groupe des Verts au conseil et par ailleurs président du conseil de quartier Montmartre, a déposé un vœu demandant au maire de Paris de retirer le permis de construire. Les élus socialistes et communistes, derrière Daniel Vaillant, s'y sont opposés et ont refusé de le voter, après un très vif débat.

«Il y aura un recours !»

Le porte-parole des élus Verts a annoncé : «*Nous n'accepterons pas ce permis de construire, il y aura un recours !*»

Si l'on met de côté la rivalité politique entre d'un côté Sylvain Garel (Verts) et de l'autre Christophe Caresche, actuel député (PS) de ce secteur, rivalité qui joue certainement un rôle en arrière-plan de ce conflit, la question posée ici, c'est : jusqu'où faut-il aller pour la conservation du site de Montmartre ?

Ce qui caractérise le site de Montmartre, c'est la diversité de son bâti, notamment la grande diversité des hauteurs d'immeubles. Les nombreuses "dents creuses" sur les pentes



À gauche, le bâtiment actuel, d'un étage sur rez-de-chaussée, entre deux grands immeubles. À droite, le projet de l'architecte : un immeuble de six étages.



de la Butte offrent au regard des vues incomparables sur Paris (ou, côté nord, sur la plaine vers Saint-Denis). Montmartre respire par ses "dents creuses", si l'on ose cette formule.

Des exceptions

Les Montmartrois ont toujours été extrêmement attachés à la sauvegarde du site. Pour en tenir compte, un plan d'urbanisme particulier, un *plan d'occupation des sols* (POS) propre à la Butte, distinct du POS général de Paris, avait été mis en place sous la houlette de l'architecte Méliissinos, ce *POS de Montmartre* impose un principe général : toute démolition d'immeuble dans le périmètre de Montmartre impose une reconstruction à l'identique, c'est-à-dire avec d'abord la même hauteur d'immeuble.

Mais le POS permet des excep-

tions à cette règle générale. Il énumère une douzaine de dents creuses qu'on a le droit éventuellement de combler : M. Méliissinos, suivi par les élus parisiens, estimait que leur disparition n'entraînerait pas de dommages pour le site. Le 17 place Saint-Pierre est une de ces exceptions.

Le POS de Montmartre est toujours en vigueur actuellement (et d'ailleurs l'essentiel de ses dispositions devrait être repris dans le *plan local d'urbanisme* qui remplacera le POS à la fin de cette année). En déposant une demande de permis de construire pour six étages au 17 place Saint-Pierre, la société Redel n'était donc pas en contradiction avec les règlements.

Cependant un certain nombre de Montmartrois et de leurs associations n'avaient jamais été tout à fait d'accord avec les exceptions autorisées par le POS. Aussi, lorsque la demande de permis de construire pour le 17 place Saint-Pierre, déposée par Redel, a été connue, l'Association de défense de Montmartre et du 18^e (ADDM), une des principales associations de la Butte, avait lancé l'alerte (voir *Le 18^e du mois*, octobre 2004) et demandé au maire de Paris de refuser.

Vaillant favorable

L'histoire de ce permis de construire est longue, compliquée, avec quelques détails surprenants. La demande initiale, déposée en décembre 2003, prévoyait cinq logements : un d'une pièce, trois de cinq pièces en duplex, un de quatre pièces

en duplex – plus un parking en sous-sol de deux niveaux. Il s'agissait (et il s'agit toujours) d'un immeuble de luxe. Le président de Redel indiquait d'ailleurs son intention d'habiter un des appartements.

Les permis de construire sont délivrés par le maire de Paris, et non pas par le maire d'arrondissement ; mais celui-ci est obligatoirement consulté pour avis. En février 2004, Daniel Vaillant donne un avis favorable. L'Inspection générale des carrières et l'architecte des Bâtiments de France, obligatoirement consultés eux aussi, donnent également leur accord.

Cependant l'administration de l'Hôtel de Ville se montre réticente. Aussi l'architecte propose-t-il des modifications : suppression des parkings en sous-sol, création d'un commerce au rez-de-chaussée, augmentation du nombre d'appartements, etc.

Nouvel avis favorable de la mairie du 18^e. Malgré tout cela, le 5 août 2004, Bertrand Delanoë, maire de Paris, refuse le permis de construire.

Le permis accordé

Le promoteur ne se décourage pas, il dépose une nouvelle demande avec de nouvelles modifications - mais toujours six étages. Nouvel avis favorable de Daniel Vaillant en novembre 2004. Et cette fois, le 10 février 2005, le maire de Paris accorde le permis de construire.

Entre temps, il y a eu une entrevue entre le promoteur et Christophe Caresche, qui n'est pas seulement le député du secteur mais aussi un des

(Suite page 4)

Un précédent : l'affaire de la rue d'Orchamp

En 1993, rue d'Orchamp, un peu plus haut sur la Butte, un autre promoteur, M. Mouscadet, avait déposé une demande de permis de construire pour remplacer une petite maison d'un étage, dont il était propriétaire à côté de chez lui, par un bâtiment comportant deux étages du côté de la rue et quatre de l'autre côté (car la rue d'Orchamp à cet endroit est située au-dessus d'une pente presque à pic).

La plupart des riverains s'y opposaient, principalement à cause de la fragilité du sous-sol, et menaient campagne pour faire refuser le permis de

construire. Après divers épisodes, M. Chirac d'abord, puis M. Tiberi, maires successifs de Paris, avaient effectivement refusé.

M. Mouscadet s'est alors adressé au tribunal administratif, argumentant sur le fait que son projet était conforme aux règles d'urbanisme en vigueur à ce moment-là. Le tribunal, fin 1998, a condamné le maire, affirmant que dans ces conditions il n'avait pas le droit de refuser le permis de construire.

Le maire a donc dû accorder le permis en décembre 1998 et M. Mouscadet a pu construire sa maison. ■

**Rénovation
tous corps d'état
Dépannage
&
Bricolage**

Brico 18^{ème}
06 74 52 23 88

Devis gratuit

21, rue Duhesme, 75 018 Paris

(Suite de la page 3)

adjoints de Bertrand Delanoë.

Conformément à la loi, les personnes qui désirent contester ce permis de construire ont jusqu'au 22 mai pour le faire.

Un débat très houleux

Le débat au conseil d'arrondissement du 18e, le 4 avril, sur le vœu de Sylvain Garel a été houleux.

Arguments du côté de Daniel Vaillant et de Christophe Caresche :

- Du moment que la demande de permis de construire respectait le plan d'urbanisme (POS), que le bâtiment proposé était de bonne qualité, et qu'il y avait l'accord de l'Inspection des carrières et de l'architecte des Bâtiments de France, le maire du 18e n'avait aucune possibilité de s'y opposer.

- La "dent creuse" du 17 place Saint-Pierre n'a pas grand intérêt pour le site : à l'endroit où elle est, elle ne permet aucune vue sur Paris.

- Selon Christophe Caresche, le projet présenté avec la deuxième demande de permis de construire

offre un intérêt architectural remarquable. Il n'a pas craint de le comparer à certaines "maisons" célèbres existant sur la Butte, par exemple la maison Tzara, avenue Junot, citée dans de nombreux livres sur l'architecture moderne. «On doit pouvoir faire un peu d'architecture à Montmartre», dit M. Caresche.

- M. Caresche a par ailleurs affirmé que, lorsqu'il avait rencontré le promoteur, il était accompagné de représentants de l'ADDM (ce que ceux-ci n'ont pas confirmé lorsque nous les avons rencontrés).

- Pourquoi, après avoir refusé une première fois, le maire de Paris a-t-il finalement accepté de délivrer le permis de construire ? Ce serait à cause de la disparition du parking en sous-sol. (Explication contestable, car l'architecte avait déjà proposé la suppression de ce parking avant le premier refus.)

Arguments du côté des Verts :

- Le sous-sol est fragile dans ce secteur. Il y a eu, il n'y a pas si longtemps, un effondrement juste en face, au bas du square Louise-Michel.

- Si ce bâtiment de six étages est

construit, il y aura face au square Louise-Michel une "barre" continue d'immeubles. «Cela montre bien qu'il existe entre vous et nous des conceptions de l'urbanisme tout à fait opposées», a déclaré, de façon un peu solennelle, le porte-parole des Verts. On retrouvait là un écho de la violente polémique qui avait déjà opposé, il y a deux mois, les Verts du 18e au PS à propos du plan local d'urbanisme (voir *Le 18e du mois*, février 2005).

Un pari qui serait risqué

Les élus PS ont aussi mis en avant un autre argument : pendant tout le temps que cette demande de permis de construire était en examen (cela a duré un an et deux mois), les Verts, et notamment Sylvain Garel ne se sont pas manifestés. L'ADDM avait pourtant lancé l'alerte.

Plus étrange encore : la question des "dents creuses" (et notamment du 17 place Saint-Pierre) aurait pu être abordée dans le cadre de l'examen du projet de plan local d'urbanisme (PLU) par le conseil de quartier. Or tous les conseils de quartier du 18e ont débattu du plan local d'urbanisme,

sauf celui de Montmartre, présidé par... Sylvain Garel. Celui-ci, en fait, avait l'attention totalement accaparée par le projet de quartier vert concernant la circulation sur la Butte et a complètement négligé pendant ce temps la question de l'urbanisme.

Le recours annoncé par les Verts a-t-il des chances d'aboutir ? Prendre un pari là-dessus serait, à notre avis, avoir du goût pour le risque. La jurisprudence actuelle des tribunaux va plutôt dans le sens contraire (voir page 3 l'encadré sur l'affaire de la rue d'Orchamps).

On peut considérer comme exagérées les affirmations faites de part et d'autre, d'un côté sur l'intérêt architectural du bâtiment projeté (qui n'est certes pas laid, mais ne présente pas un caractère de nouveauté exceptionnel), et de l'autre côté sur la signification de cet épisode en matière de conception de l'urbanisme. Mais quoi qu'il en soit, cette polémique pose à nouveau le problème des moyens et des limites de la sauvegarde du paysage de Montmartre, avec ses fameuses "dents creuses".

Noël Monier

Trois questions à...

l'Association de défense de Montmartre et du 18e

L'ADDM-18 (Association de défense de Montmartre et du 18e) est une des plus anciennes et des plus importantes associations implantées sur la Butte et se vouant à la défense du site et de ses habitants. Nous avons rencontré sa présidente, Danielle Péliissier, et ses deux vice-présidents, Marie-Claude Rémy et Claude Affolter.

• Comment avez-vous vécu cette affaire de permis de construire ? Quelles démarches avez-vous faites ?

- Dès le dépôt du premier permis de construire, en décembre 2003, nous sommes intervenus auprès de la Direction de l'urbanisme à l'Hôtel de Ville. Nous nous sommes préoccupés essentiellement de l'état du sous-sol. L'idée de creuser deux étages de parkings nous inquiétait.

Puis le projet a été modifié, avec suppression du parking. Nous avons rencontré l'architecte en octobre 2004. Nous avons vu les plans. Qu'ils nous plaisent ou non, ils étaient conformes au POS de Montmartre. Il nous a semblé impossible de présenter un recours faute d'arguments valables, au risque de nous discréditer, d'autant plus que nous le regrettons - les voisins n'ont pas bougé, n'ont pas protesté, y compris les habitants de l'immeuble en retrait (rue de Steinkerque) dont les étages les plus élevés vont perdre leur vue sur le Sacré-Cœur.

Nous avons en quelque sorte été mis devant le fait accompli.

Toutefois, nous regrettons que le vœu émis par la *Commission du Vieux Paris*, demandant que le nouvel immeuble soit aligné sur le plus bas



Les dents creuses de Montmartre, ces "boulevards de la vue"...

des deux bâtiments qui l'encadrent et non sur le plus haut, n'ait pas été repris par l'Architecte des bâtiments de France. Cela n'aurait pas préservé la dent creuse mais cela aurait réduit la hauteur programmée !

Nous restons vigilants. L'architecte a assuré qu'avant construction, il y aura un état des lieux complet des immeubles mitoyens. Nous veillerons à ce qu'on en tienne compte.

• Le POS de Montmartre qui disparaît, tout comme le PLU qui va le remplacer, autorise la suppression de quelques dents creuses. Qu'en pensez-vous ? Et que pensez-vous du PLU ?

- Là aussi, il va falloir être vigilants. Protégées ou non, ces dents creuses, nous y tenons, elles sont "les boulevards de la vue".

Entre la disparition du POS et la validation finale du PLU, il va s'écouler des mois. Des promoteurs peuvent en profiter, jouer sur ces possibilités de suppressions de dents creuses, une douzaine semble-t-il. Nous allons faire des repérages, demander à nos adhérents de surveiller toute éventuelle poussée de fièvre immobilière et de nous alerter.

Quant au PLU, on nous dit que le POS de Montmartre servira de référence. Nous voulons bien le croire, mais attention à ne pas perdre les quelques protections dont nous bénéficions. De plus, auparavant, lors de l'adoption du POS de Montmartre, il y a eu un commissaire enquêteur s'occupant exclusivement du ce POS particulier, il a tenu des permanences régulières à la mairie et il avait l'oreille

attentive. Avec le PLU, le tribunal administratif vient de désigner des commissaires enquêteurs, neuf pour tout Paris. C'est insuffisant, et celui qui s'occupera de Montmartre aura en charge tout l'arrondissement et même certainement au delà. Il ne pourra pas être aussi attentif. Montmartre à lui seul compte 36 000 habitants, l'équivalent d'une ville moyenne !

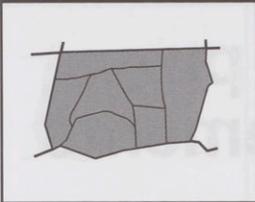
• Considérez-vous que le paysage de Montmartre doit rester inchangé ou acceptez-vous des modifications dans l'urbanisme ?

- Il n'est pas question de tout figer, de faire de Montmartre un musée mort. On peut y intégrer des nouveautés mais à condition de préserver l'esprit, la rusticité du lieu surtout au sommet de la Butte. Ses rues étroites ne sauraient supporter des immeubles trop hauts qui les feraient ressembler à des tranchées, qui écraseraient les petites maisons villageoises, les étoufferaient.

Quant aux éventuelles constructions modernes (comme celle de la place Saint-Pierre), s'intègrent-elles au paysage ou le déparent-elles ? Sont-elles choquantes ou sont-elles preuves de la vie d'un quartier ? Belles ou laides ? Tout avis est subjectif. Et la façon de voir peut changer : le percement de l'avenue Junot a choqué en son temps...

Il est un critère absolu : qu'elles soient de qualité. Que la conception soit de qualité et la construction aussi. Cela a un prix, c'est certain, mais il n'est pas question que nous laissions bétonner le quartier.

Recueilli par
Marie-Pierre Larrivé



“Le 18e en jeu”, fête du jeu samedi 28 mai

“Le 18e en jeu” : la quatrième édition de la Fête nationale du jeu se déroule samedi 28 mai et le collectif *Jeu du 18e* (une douzaine d'associations) invite ce jour-là petits et grands à se balader à travers l'arrondissement et jouer ensemble.

Huit sites accueillent les joueurs, dehors et dedans, chacun avec sa spécificité.

- **Mairie du 18e** : jeux de société et jeu géant (la surprise).
- **Espace jeunes Charles-Hermite**, rue Charles Hermite : ping-pong et jeux de société.
- **Ludothèque de l'Espace Torcy**, 2 rue de Torcy : espace jeux pour les bébés de 1 à 3 ans, jeux de société, de réflexion et d'adresse, jeux vidéo en réseau, découverte du jeu de rôles.
- **Ludothèque SNCF**, 21 rue Ordeur : espace jeux pour les bébés, jeux d'adresse et de société, pions géants.
- **Mail Binet et Chapiteau d'Adrienne**, 60 rue René Binet : grand casino.
- **Square Binet** : jeux de sable pour les 1-3 ans.
- **Quartier Simplon** : Au 2 rue des Amiraux, jeux d'adresse, tangram et awalé. À l'école du 7 rue Championnet, initiation au jeu d'échecs.
- **Bibliothèque de la Goutte d'Or**, rue Fleury : exposition croisée livres et jeux.

Une aide pour payer les baby sitters de l'aube et du soir

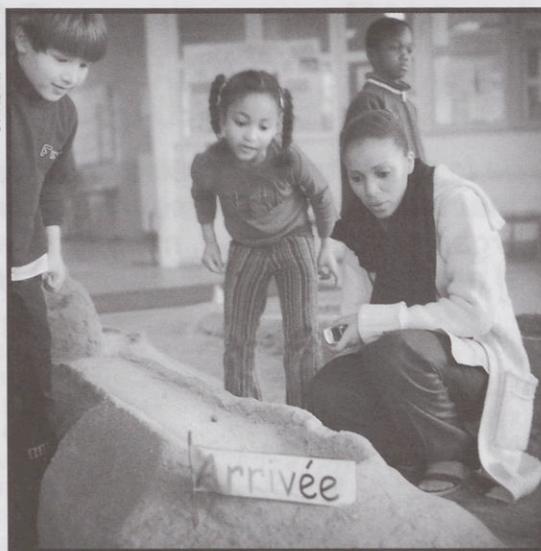
C'est un projet social innovant qui va être mis en place, pour commencer, dans les 18e et 19e arrondissements. Il s'adresse aux parents aux revenus très modestes qui sont obligés, en raison de leur travail, de faire garder leurs enfants entre 3 mois et 4 ans avant ou après les heures d'ouverture des crèches (c'est-à-dire avant 7 h 30 ou après 18 h 30), mais qui n'ont pas les ressources nécessaires pour payer régulièrement ces baby-sitters. Principalement concernées : les familles monoparentales.

La Ville assurera une participation financière, sous condition d'un plafond de ressources, sur la base d'un barème établi par la Caisse d'allocations familiales. Il faut s'inscrire à la mairie.

Une autre solution serait l'existence de crèches à horaires décalés. Il y en a une en projet dans le 18e, de 90 places, qui sera gérée par l'association *Enfants présents* au 107 rue Marcadet. Mais elle sera loin de couvrir la totalité des besoins et aura en outre davantage un rôle de prévention que de garde, a indiqué Mme Borg, adjointe au maire chargée de la petite enfance. ■

Des champions de billes

Christian Adnin



Avec un sable spécial bien résistant, des élèves de l'école de l'Évangile avaient érigé, dans le préau, un grand château de sable à l'image de la butte Montmartre, avec des rues en pente à dévaler, des virages à négocier et quelques chicanes pour augmenter un peu la difficulté et rendre plus méritoires les performances des concurrents...

Dylan, Samantha, Canelle, Hugo, Alban, Mohamed, Mohamed encore, Tom, Maïna... tous champions de billes... et tout sauf des billes. Ils étaient 520 en tout, enfants des écoles et des centres de loisirs, à participer au premier championnat scolaire de billes organisé dans le préau de l'école du 33 rue de l'Évangile à l'initiative du directeur, Pascal Deruelle, et du Comité départemental sportif Léo Lagrange.

Construction, lundi 18 avril, d'un circuit accidenté, un château de sable sculpté en Butte Montmartre, puis ce fut la compétition. Jusqu'au vendredi 22

avril, les élèves de seize classes venant des écoles Évangile, Charles-Hermite, Binet et Chaptal (dans le 9e) et les enfants des centres de loisirs Évangile, Binet, Belliard, Philippe de Girard et Charles-Hermite ont rivalisé d'adresse.

Tous ont participé, tous ont gagné une médaille et quelques-uns ont eu droit à un trophée, une coupe annonçant leur qualité de champion de billes.

Tout le monde fut content et on va recommencer. Le prochain championnat aura lieu en décembre 2005, la semaine précédant les vacances de Noël. Ainsi l'a promis Pascal Deruelle. ■

Chambres d'hôtes : le 18e pilote

Beaucoup de villes et de régions, en France et dans le monde, proposent aux touristes et aux vacanciers des listes de *chambres d'hôtes* susceptibles de les accueillir pour deux jours, une semaine ou davantage. À Paris, pas encore. Est-ce pour ne pas faire ombrage aux hôteliers (75 000 chambres à Paris) ? Une étude a prouvé qu'en réalité il n'y avait guère de concurrence entre ces deux formes d'hébergement.

La mairie de Paris a recensé 300 Parisiens environ, disposant de place chez eux, qui actuellement accueillent des hôtes moyennant finances. Mais ils sont regroupés dans plusieurs réseaux entre lesquels il n'existe pas de coordination centralisée, ce qui empêche leur développement. Paris est en retard sur des villes comme Rome, Berlin, Anvers et surtout Londres où l'on recense près de 10 000 adresses de *bed and breakfast*.

La mairie va donc lancer une opération test dans quatre arrondissements, dont le 18e, afin d'une part de populariser l'idée auprès des Parisiens, d'autre part de préparer un système internet d'information et de réservation à l'intention des touristes. Cette tâche est confiée à l'association *Les Parisiens associés*, avec laquelle est signée une convention, et qui prochainement s'adressera aux conseils de quartier pour expliquer ses projets.

Cette association recevra une subvention de 90 000 €. À noter : lors du débat au conseil d'arrondissement, les élus de droite ont regretté que la mairie n'assure pas elle-même cette tâche, ou à tout le moins qu'il n'y ait pas eu de

mise en concurrence.

Par ailleurs, l'adjoint chargé du tourisme à l'Hôtel de Ville a conclu ce mois-ci une *charte de qualité* avec sept réseaux de chambres d'hôtes – car, bien sûr, pour être agréée, une chambre d'hôte doit répondre à des normes précises concernant la chambre elle-même, les éléments de confort (salle de bains, mobilier...), les conditions d'accès à l'appartement, etc.

□ Renseignements :
www.les-parisiens-associes.com

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement, conseils de quartier

- Conseil d'arrondissement lundi 9 mai à la mairie à 18 h 30.
- Conseil de quartier Goutte d'Or mardi 10 mai. Conseil de quartier Chapelle-Marx-Dormoy mardi 17 mai. (Les lieux seront affichés.)

■ 2 au 4 mai :

Le foot contre l'alcoolisme

L'opération *Vivre ensemble*, avec tournois de foot (matin pour les 6-12 ans, après-midis pour les 12-16) est organisée par l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) avec la RATP, EGO, les Enfants de la Goutte d'Or et la Ligue contre le cancer. Au gymnase de la Goutte d'Or.

■ 4 mai :

Lecture à Montmartre

Quatrième journée de découverte des littératures étrangères à Montmartre à travers des lectures publiques : mercredi 4 mai à 20 h, dans la cave à jazz de *Autour de midi et de minuit*, 11 rue Lepic, Pierre-Stéphane Montagnier lira deux nouvelles de George Heym, *La Dissection* et *Jonathan*.

■ 11 mai : Rénovation du marché de l'Olive

Réunion publique sur la rénovation du marché de l'Olive, mercredi 11 mai à 19 h, à l'école 2 rue de la Guadeloupe.

■ 14 et 15 mai :

Exposition de créateurs

L'association *J'veux du soleil* organise une exposition de créateurs, samedi 14 et dimanche 15 mai de 11 h à 19 h, dans la crypte de St-Jean-de-Montmartre, (accès rue André Antoine). Peintures, poteries, bijoux, objets de décoration, accessoires de mode.

■ 15 mai :

Brocante à Charles-Hermite

Brocante-vide-grenier dimanche 15 mai à la porte d'Aubervilliers, sur le trottoir du boulevard Ney entre le n° 2 et le 52. Pour s'inscrire et réserver : *Objectif 18*, 3 rue Emile Bertin, ou 01 42 09 50 78.

■ 16 au 26 mai :

Expo Birmanie

Une exposition “*Birmanie, la peur est une habitude*” dénonçant la terreur entretenue par le régime militaire se tient dans le hall central de la mairie du 16 au 26 mai (voir page 7).

■ 18 mai : Dépistage du sida

Dépistage anonyme et gratuit du VIH et des maladies sexuellement transmissibles, lundi 18 mai de 13 h

(Suite page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

à 18 h à la mairie, en collaboration avec l'hôpital Bichat.

■ **18 mai : Château-Rouge**

Réunion publique d'information sur la copropriété avec les habitants du secteur Château-Rouge, mercredi 18 mai à 19 h salle Saint-Bruno.

■ **20 mai : Cercle des poètes**

Le Cercle des poètes du 18^e, animé par l'association *La Ruche des arts*, reprend ses soirées mensuelles, mais a changé de lieu. Ce sera vendredi 20 mai à 20 h au bistrot *Le Relais*, 105 rue du Mont-Cenis. Thème : la douleur.

■ **23 mai : Château-Rouge encore**

Réunion avec les commerçants de Château-Rouge sur le projet de "marché des cinq continents", lundi 23 mai à 19 h à la mairie.

■ **28 mai : Vide-grenier villa des Tulipes**

L'association *L'Ecuyer à la Tulipe*, organise le 28 mai de 9h à 18h, un vide-grenier (crêpes et musique en sus), villa des Tulipes, à deux pas de Jardins pédagogiques du Ruisseau.

■ **29 mai : Les Parvis poétiques**

L'association *Les Parvis poétiques* annonce, dimanche 29 mai à 16 h 45, une lecture-rencontre avec le poète Bernard Chambaz, auteur d'une vingtaine d'ouvrages. Contrepoint musical du clarinettiste de jazz Sylvain Kassap. À la Fond'action Boris Vian, 6 bis cité Véron (près de la place Blanche). Renseignements : 01 42 54 48 70.

■ **30 mai : Sur la contraception**

Six jeunes infirmières-étudiantes, qui effectuent une étude sur l'éducation à la santé, invitent les habitantes à débattre avec elles du thème *La contraception d'urgence, la pilule du lendemain*, au pôle santé Goutte d'Or, 16-18 rue Cavé, lundi 30 mai à 14 h.

■ **31 mai : L'enquête publique sur le PLU**

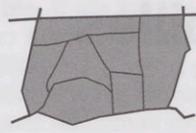
L'enquête publique sur le PLU commence le 31 mai à la mairie et durera jusqu'au 13 juillet.

■ **31 mai : Sciences sur cour**

Lancement public de *Sciences sur cour* dimanche 31 mai à 19 h à la Halle Saint-Pierre (voir page 24).

■ **4 et 5 juin : Kermesse de la paroisse Sainte Geneviève**

La paroisse Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carières organise sa kermesse annuelle sur le thème "L'affable La Fontaine et ses Fables". De nombreux stands : brocante, friperie, déguisements, jeux, repas sur place. Samedi 4 et dimanche 5 juin de 11h à 18h, au 174 rue Championnet. Renseignements : 01 53 06 65 39.



La mairie du 18^e n'a pu attribuer que 69 logements HLM en 2004

Les contingents de logements disponibles sont répartis entre divers attributeurs : les mairies d'arrondissement, la mairie centrale de Paris et plusieurs autres organismes. Au total, mille familles du 18^e (sur environ dix mille demandeurs) auraient obtenu un logement HLM en 2004.

Il y a une réalité que la plupart des demandeurs de logements HLM ignorent : la mairie du 18^e ne peut pas grand chose pour eux (bien que ce soit là qu'il faille d'abord déposer sa demande).

Il y a environ 10 000 demandes inscrites dans notre arrondissement. Or le contingent de logements que la **mairie d'arrondissement** peut attribuer est dérisoire : en 2004, elle a eu en tout et pour tout 69 logements à attribuer, dont seulement 34 de la catégorie PLUS et assimilés (ce sont les vrais "logements sociaux", destinés aux familles à revenus modestes) et 35 de la catégorie PLI ("intermédiaires"). Ces logements, situés dans le 18^e, ont été attribués à des demandeurs du 18^e.

Les logements attribués par la mairie du 18^e, bien entendu, ne constituent pas la totalité des logements disponibles de notre arrondissement. Un autre contingent était à la disposition de la **mairie centrale** de Paris : 68 logements en tout, dont 35 de catégorie PLUS et assimilés.

Un troisième contingent, de 94 logements, était affecté aux **relogements de droit**, c'est-à-dire aux gens qui ont été expulsés de leur logement dans le cadre du programme de résorption de l'habitat insalubre, ou parce qu'on démolissait leur immeuble pour construire un équipement collectif. Ces gens doivent



obligatoirement être relogés.

D'autres contingents de logements HLM sont attribués sur leurs fichiers propres par les **organismes propriétaires** (par exemple l'OPAC, ou la SAGI, etc.), d'autres par la **préfecture** de Paris (car l'État contribue au financement des HLM), d'autres au titre du **1 % patronal** (car les entreprises contribuent elles aussi, par une cotisation, à la construction), etc. Mais il est quasiment impossible d'obtenir des chiffres précis de ces divers organismes.

Qu'en est-il sur l'ensemble de

Paris ? Il y a environ 100 000 demandeurs de logements inscrits. En 2004, au total 1 620 logements (dont seulement 546 véritables "logements sociaux" de catégorie PLUS) ont été attribués par les mairies d'arrondissement, et 1 609 par la mairie centrale (dont 547 PLUS). En plus, 720 logements ont été affectés à des *relogements de droit*.

À noter : la proportions de *relogements de droit* est deux fois plus importante dans le 18^e que sur l'ensemble de Paris. Cela s'explique par le fait qu'il y a dans notre arrondissement beaucoup de logements vétustes qui doivent être démolis et reconstruits, donc beaucoup de gens à reloger.

En se basant sur des estimations (car il n'a pas pu avoir la totalité des chiffres), Michel Neyreneuf, adjoint au maire du 18^e chargé du logement, estime qu'au total, en 2004, environ mille familles du 18^e ont obtenu un logement HLM (PLUS ou PLI), dans l'arrondissement ou ailleurs. Cela n'a pas entraîné une diminution du nombre de demandes, car de nouveaux demandeurs s'inscrivent.

Ces chiffres font mesurer l'ampleur des besoins en matière de logement.

Plus de PLI que de PLUS

On peut s'interroger aussi sur la proportion des logements PLI, destinés aux familles à revenus moyens, nettement plus nombreux que les logements PLUS pour familles aux revenus modestes. Or ce sont ces dernières qui ont le plus besoin des organismes HLM : le secteur privé, vu le montant des loyers, est totalement inaccessible pour les catégories populaires !

Sous les municipalités Chirac et Tiberi, les attributions de logements se faisaient dans l'opacité la plus complète, ce qui favorisait les copinages et le favoritisme. Ce n'est plus le cas, du moins dans le 18^e où une "commission d'attribution" a été mise en place. En font partie des représentants des services sociaux et des associations de locataires, et des élus (dont un de l'opposition). L'adjoint chargé du logement y participe, présente les dossiers, mais ne participe pas au choix final.

Une commission du même genre existe à l'Hôtel de Ville.

D'anciens habitants du 18^e dans l'incendie de la rue de Provence

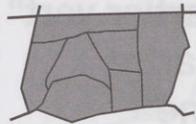
L'hôtel de la rue de Provence (9^e) où un incendie a fait 24 morts et de nombreux blessés, abritait entre autres plusieurs familles qui avaient habité le 18^e et qui avaient été expulsées des immeubles où elles logeaient pour diverses raisons : soit (dans le cas de squatteurs) après un jugement à la demande du propriétaire, soit parce que leur immeuble, déclaré en péril, avait été évacué par décision des pouvoirs publics – tel était par exemple le cas de M. Ouled, récemment expulsé d'un immeuble insalubre, 11 rue de Sofia.

M. Ouled et son épouse ont été blessés dans l'incendie en sauvant leurs enfants des flammes. Fin avril, la mère est encore hospitalisée. M. Ouled, blessé lui-même au bras, a été relogé avec ses enfants et avec d'autres familles dans un hôtel à Vanves. Ses enfants sont toujours scolarisés dans le 18^e et il doit chaque matin, très tôt, les

amener à l'école par le métro.

«Ce drame est de la responsabilité des pouvoirs publics», déclare le CAL 18^e ("comité actions logements") qui estime que l'État et la mairie de Paris s'en sont «*totalemment désengagés*» et qui exprime sa «*colère*». (Signalons cependant que M. Ouled, qui a tout perdu dans l'incendie, a reçu une petite aide financière de la mairie du 18^e.) «*Les hôtels ne sont pas faits pour loger des familles*, estime le CAL. *Il faut d'autres solutions plus respectueuses des personnes.*»

Une délégation des familles et des associations qui les soutiennent a été reçue à l'Hôtel de Ville par un collaborateur du maire qui, selon le CAL, a indiqué que trois familles se verraient proposer un logement, mais qui a refusé de s'engager sur le cas des sans-papiers et refusé de prendre en charge les transports.



Premiers problèmes, premiers ajustages à la Maison des associations

Une association musulmane intégriste radiée, une réunion politique qui fait des vagues... Mais le nombre d'associations adhérentes ne cesse d'augmenter.

Le succès de la Maison des associations du 18^e ne cesse de s'affirmer. Fin mars, 215 associations y étaient inscrites. Comme il s'agit d'un équipement municipal, le conseil d'arrondissement est appelé, légalement, à valider ces adhésions, ce qu'il a fait à sa réunion du 4 avril. On est actuellement à 250 environ. Les associations peuvent trouver dans cette Maison des salles de réunion, des photocopieuses, un poste internet, une possibilité de domiciliation (boîtes aux lettres)...

Mais il était inévitable que quelques problèmes se posent, nécessitant des ajustements.

La radiation du MJD

Le conseil d'arrondissement a été appelé à se prononcer sur une radiation, celle de l'association *Mouvement pour la justice et la dignité* (MJD). Il l'a votée à l'unanimité.

Le MJD, qu'est-ce que c'est ? Lors de son inscription, il s'était présenté comme «une association

M. Bagdad Maata, président du MJD, y publie des éditoriaux sous le pseudonyme *Makhlouq*. On y a lu également des articles de Hari Ramadan, frère de Tariq Ramadan et plus clairement engagé que celui-ci dans le fondamentalisme. Notamment un texte où Hari Ramadan tentait (de façon un peu embarrassée) de défendre la lapidation en cas d'adultère, en minimisant sa portée mais en affirmant cependant qu'il s'agit d'une «injonction divine».

Le 24 mars dernier, *islamiya* a été condamné à une amende pour «provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale» en raison de prises de position sur la question palestinienne, notamment pour un parallèle entre les violences de l'armée israélienne contre les Palestiniens et la Shoah subie par les Juifs durant la seconde guerre mondiale – et aussi pour une campagne appelant au boycott des produits israéliens.

Des commentateurs ont jugé dan-

républicains) et pour des raisons de forme : le MJD a son siège dans le 19^e et n'aurait pas d'activité spécifique dans le 18^e, sauf... sa présence à la Maison des associations.

La question des réunions politiques

Autre problème évoqué par Daniel Vaillant devant le conseil d'arrondissement : une réunion sur le projet de Constitution européenne, organisée le 6 avril à la Maison des associations par le groupe Attac présent dans le 18^e.

Cette réunion a été annoncée par un affichage important et une distribution massive de tracts intitulés «Contre la Constitution européenne, pour une Europe des services publics et des droits sociaux».

L'association Attac n'est pas un parti. Il est cependant évident que cette réunion avait un caractère politique – et cela a provoqué la colère de Daniel Vaillant. Affirmant qu'il aurait «réagi de la même façon s'il s'était agi d'une réunion en faveur du oui», le maire du 18^e a annoncé devant le conseil d'arrondissement qu'il voulait une modification de la charte de la Maison des associations interdisant plus nettement que s'y tiennent des réunions à caractère politique.

Il a cité l'exemple de la Salle St-Bruno à la Goutte d'Or, qui est une sorte de Maison des associations de quartier, et dont les statuts prévoient clairement l'interdiction des réunions politiques. Il faut cependant préciser que ce principe a été appliqué avec une extrême rigueur du temps de l'ancienne municipalité de droite (par exemple, des réunions de la Ligue des droits de l'homme sur des thèmes concernant les libertés publiques y ont été empêchées) et avec davantage de souplesse actuellement. Tout ne peut pas être réglé par les textes juridiques...

Daniel Vaillant a cependant laissé se tenir la réunion d'Attac le 6 avril : elle était annoncée publiquement et, s'il l'avait empêchée, il aurait couru le risque d'être accusé de censure. Il avait déjà reçu des coups de téléphone de journalistes de la presse nationale cherchant à s'informer à ce sujet. «Mais c'est la dernière», a-t-il asséné.

René Molino

Dans le 18^e, ils se groupent “pour le maintien d'une agriculture paysanne”

Une nouvelle association vient de naître dans notre arrondissement : l'AMAP, *Association pour le maintien d'une agriculture paysanne*. Ce sont des habitants du 18^e qui se regroupent autour d'un maraîcher, Vivien Lamouret, maraîcher bio à Mareil-sur-Mauldres dans les Yvelines, pour souscrire à une part de récolte. Objectifs : favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement, construire un lien entre le producteur et le consommateur souvent ignorant des réalités du travail de la terre, contribuer à la préservation des terres agricoles en Île-de-France.

Concrètement, les adhérents viendront chercher leurs légumes une fois par semaine, le vendredi de 19 h à 21 h, à l'*Interloque* (association dont le local se trouve rue de Trétagne) en présence du maraîcher avec lequel on peut deviser de ses récoltes, à partir de juin. Les paniers coûteront de 10 à 15 euros selon leur taille.

Les contraintes : venir chercher son panier chaque semaine (on peut toutefois se faire remplacer en cas d'absence), même l'été, même pendant les congés scolaires, et participer à la vie de l'association.

Sandrine Mées, coordinatrice de l'AMAP de la Butte, nous dit : «Nous aimerions susciter la création d'autres AMAP qui auraient leur point de distribution dans d'autres lieux du 18^e.»

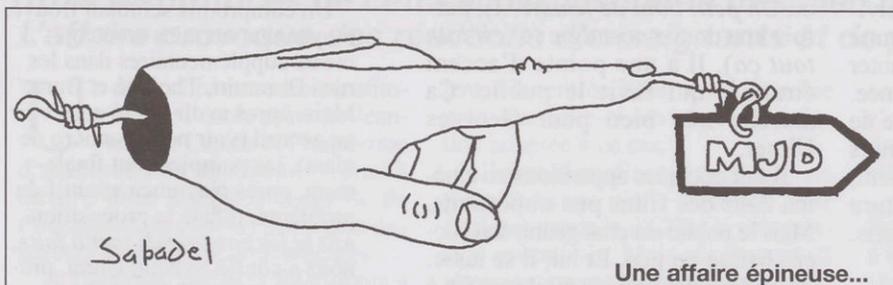
□ Contact : 01 42 55 35 01
ou amapdelabutte@noos.fr

“Birmanie, la peur est une habitude” : une expo-témoignage à la mairie

La mairie du 18^e accueille, du 16 au 26 mai (hall central) *Birmanie, la peur est une habitude*, une exposition tirée d'un livre publié au printemps dernier par l'association culturelle Khiasma et Info Birmanie, structure de réfugiés birmans en France.

En exergue, un appel à la restauration de la démocratie lancé par Aung San Suu Kyi, chef de l'opposition birmane et prix Nobel de la paix. L'exposition associe témoignages écrits, photos, bandes dessinées et films (images du livre animées et sonorisées) dénonçant le régime militaire de Rangoun : elle alterne des témoignages d'Européens militants dans des ONG et surtout de Birmans racontant la peur, les injustices, le travail forcé, l'embrigadement tout aussi forcé dans l'armée, les massacres, les viols (173 viols et 625 agressions sexuelles répertoriés entre 1996 et 2001 par la fondation Shan pour les droits de l'homme).

L'exposition est inaugurée officiellement mardi 17 mai à 19 h avec projection de film et débat. *Birmanie, la peur est une habitude* a déjà été présentée ailleurs, et notamment, à l'automne 2004, aux festivals de bande dessinée de Saint-Malo et de Blois. ■



qui lutte pour les libertés fondamentales et contre les discriminations sous toutes les formes», objectifs qu'on ne peut qu'approuver.

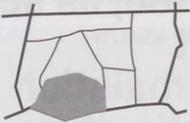
Mais un incident s'est produit quand, en mars, le MJD a déposé, dans les boîtes aux lettres des associations inscrites à la Maison, un tract appelant à manifester devant France-Télévision afin «de protester contre les méthodes utilisées par le service publics associant diffamation, mensonge, racisme, et mettant à l'index les populations spécifiques noire, arabe, musulmane». Le tract citait Dieudonné comme exemple de censure. Plusieurs associations ayant reçu ce tract ont protesté auprès de la directrice de la Maison et de la mairie.

On a alors cherché des renseignements plus complets sur le MJD. Cette association, c'est évident, se rattache au courant fondamentaliste, ou intégriste, de l'Islam. Elle anime le site internet *islamiya.net* qui dénonce en permanence «l'islamophobie».

gereuse cette décision de justice qui risque de jouer, disent-ils, dans le sens d'une restriction de la liberté d'expression : sera-t-on accusé d'antisémitisme dès lors qu'on critique la politique de l'État d'Israël ? Mais, d'un autre côté, peut-on éviter de tenir compte du ton employé et du contexte idéologique de ces prises de position ?

Un passage des statuts du MJD évoque des «libertés fondamentales aujourd'hui remises en cause sous la pression de groupes d'influence étrangers aux intérêts du peuple». Lors du débat au conseil d'arrondissement du 18^e, Martine Timsit, adjointe chargée de la vie associative, a commenté ce passage : «L'expression “groupes d'influence étrangers” a pour moi d'inquiétantes résonances.»

La radiation du MJD de la Maison des associations a été prononcée pour des raisons de fond («non conformité avec la charte de la Maison»), qui exige des associations qu'elles respectent les principes



Le terre-plein du boulevard de Clichy s'appellera "promenade Georges Ulmer"

Ce chanteur fut une grande vedette, auteur en 1946 de la chanson *Pigalle* qui connut un succès mondial.



La place Pigalle avec son "p'tit jet d'eau", carte postale du début des années 1940. En médaillon, Georges Ulmer.

Le terre-plein central du boulevard de Clichy s'appellera bientôt officiellement "promenade Georges Ulmer". Sur proposition de la municipalité de Paris, les conseils d'arrondissement du 18^e et du 9^e ont donné leur accord. Cela concernera uniquement le terre-plein central et n'aura aucune incidence pour les résidents du boulevard – qui continuera de s'appeler boulevard de Clichy.

Pourquoi Georges Ulmer ? Ce chanteur a connu ses années de gloire au lendemain de la Libération avec notamment sa chanson *Pigalle* (enregistrée en 1946), un des plus gros "tubes" du moment, qui fit le tour du monde.

«L'athlète en maillot...»

Le quartier de Pigalle, en ces années-là, est un des centres nerveux du "milieu". C'est le Pigalle des gangsters qui figure dans les pages de faits divers des journaux et que décrivent des films policiers. Le Pigalle de Georges Ulmer est bien plus gentil : «*Un p'tit jet d'eau / une station de métro / entourés de bistrot / Pigalle...*» C'est le Paris populaire.

Il y a bien sûr le «*grand marché d'amour*» qui s'ouvre au crépuscule, il y a «*ceux qui prennent la nuit pour le jour*», les «*hôtels meublés / discrètement éclairés / où l'on n'fait que passer*», mais aussi «*le chanteur des carrefours / qui fredonne les succès du jour*», «*l'athlète en maillot / qui soulève des poids d'cent kilos*», les «*gitanes aux yeux malins / qui lisent dans les mains*» et «*vers minuit / un refrain qui s'enfuit / d'une boîte de nuit, / Pigalle...*»

Jorgen Ulmer est né à Copenhague en 1919. Son père, sculpteur, s'est installé peu après, avec sa famille, en Espagne - d'où il est chassé par le franquisme, ayant pris parti pour les républicains pendant la guerre civile. Réfugié en France, le jeune Georges Ulmer commence à chanter dans de modestes galas en province. Il est embauché dans l'orchestre de Fred Adison, un des grands orchestres fantaisistes du moment, un peu jazz, rival de Ray Ventura dans les années 30. Il monte à Paris.

«Mon cow-boy adoré...»

1944, la Libération. L'enthousiasme avec lequel le petit peuple parisien

accueille les soldats alliés, et notamment américains, est inimaginable. De jeunes chanteurs "surfont" (le mot n'existait pas encore) sur cette vague. Lancé par Édith Piaf, le jeune Yves Montand, 23 ans, connaît son premier grand succès avec *Dans les plaines du Far West* – et Georges Ulmer, 26 ans, avec *Quand allons-nous nous marier; mon cow boy adoré...*

Un vent de renouveau souffle sur la chanson française. Des grandes vedettes d'hier quittent la scène, les unes en raison de leur âge, d'autres parce qu'ils ou elles ont fréquenté de trop près les Allemands durant l'occupation. De nouveaux noms s'affichent.

Georges Ulmer écrit les paroles et la musique de ses chansons. Il se situe dans la lignée de Charles Trenet : des chansons pleines d'une poésie légère, drôles et farfelues mais loin de la vulgarité d'un Maurice Chevalier. Des amusettes d'actualité (*Ma voiture contre une jeep...*), des bluettes charmantes (*Marie petit béguin du mois de mai* ou *Un petit bout de femme...*), parfois une douce nostalgie (*C'est loin tout ça*). Il a une pointe d'accent étranger qui ravit le public. Ça marche très bien pour Georges Ulmer.

Il fait quelques apparitions au cinéma dans des films peu importants. Mais le public est changeant, son succès baisse un peu. Et lui, il se lasse. Au milieu des années 50 il met fin à sa carrière. Il mourra en 1989.

Noël Monier

Le "quartier vert" Montmartre en panne

Le projet de "quartier vert" à Montmartre n'est toujours pas au point. Le dispositif "quartier vert", rappelons-le, a pour principal objectif de diminuer la circulation automobile. Le principe de faire de la Butte un "quartier vert" a été voté par le Conseil de Paris, mais les modalités restent à définir.

Un premier projet élaboré par le conseil de quartier de Montmartre proposait, entre autres mesures, de dévier une partie de la circulation par la rue Germain Pilon. Le tollé parmi les habitants de cette rue et l'opposition de la RATP (car ce projet aurait modifié le trajet du Montmartrobus) ont conduit le maire du 18^e à ne pas retenir cette hypothèse.

Une autre proposition a été mise à l'étude : un sens unique est-ouest dans la rue des Abbesses, avec au bout un dispositif empêchant les voitures de gagner la place Clichy ou la rue Damrémont et les obligeant à tourner à droite rue Caulaincourt. Elle s'est heurtée aux objections des pompiers qui estimaient que cela leur ferait perdre quatre à cinq minutes pour intervenir dans certains endroits – et quatre ou cinq minutes en cas d'incendie, c'est beaucoup.

Un compromis semblait trouvé, moyennant certains aménagements supplémentaires dans les rues Durantin, Tholozé et Burq. Mais, après avoir laissé entrevoir un accord (voir notre numéro de mars), les pompiers ont finalement, après réexamen attentif du problème, refusé la proposition. «*Et je les comprends tout à fait*», nous a confié Sylvain Garé, président du conseil de quartier.

Pas d'autre solution pour le moment.

Photo d'hier, photo d'aujourd'hui : le passage Cottin

Mai va voir se réaliser une jolie idée : reconstituer une carte postale du début du XX^e siècle représentant le passage Cottin, en faisant poser des habitants actuels aux mêmes places et dans les mêmes attitudes.

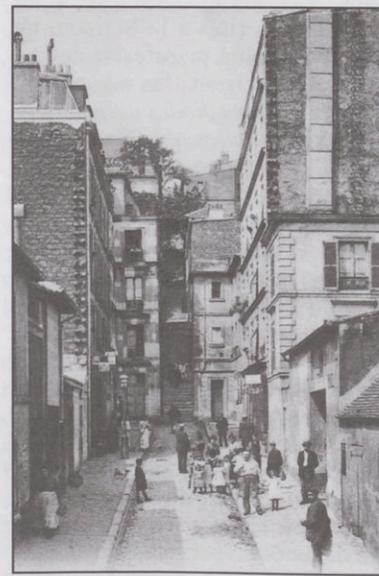
L'idée est de Rémi Philibert, de l'association *Ramey*. La photo ancienne lui appartient, il a été touché par son ambiance conviviale. Ainsi, dans ce passage partant de la rue Ramey pour continuer en escalier montmartrois, a-t-il voulu faire revivre le passé.

Il y a quarante-deux personnes sur la photo : enfants, jeunes gens, une dame souriante en premier plan, un monsieur en casquette, un en chapeau, une jeune femme près d'un réverbère, un balayeur, un chien. Il y a aussi des

gens à leur fenêtre. Rémi Philibert a donc besoin du concours de quarante-deux personnes de maintenant, mêmes âges, mêmes sexes. Priorité aux habitants du passage. Il en a déjà trouvé la moitié. Reste à les rassembler tous un matin et les photographier. Le cliché sera pris par Christian Crampont et exposé dans son studio passage Cottin.

Ce sera l'occasion de découvrir six cents cartes postales anciennes du quartier, de la collection de Rémi Philibert. Ce sera aussi l'occasion de se réunir, de chanter, d'inviter d'anciens habitants à raconter leurs souvenirs, de faire la fête.

Contactez Rémi, 01 42 23 65 71 ou passagecottin@libertysurf.fr en mentionnant le personnage que vous voulez incarner.



D.R.

Goutte d'or



L'aménagement des rues Poulet et Dejean

Principale décision : sens unique inversé rue Poulet.

Noël Monier



La rue Poulet actuellement, au carrefour Poissonniers.

Si tout va bien, les travaux d'aménagement de la rue Dejean pourraient débuter en novembre prochain, et ceux de la rue Poulet (la portion allant du boulevard Barbès à la rue des Poissonniers) en mars 2006. La durée des chantiers ne dépasserait pas quatre mois. C'est le calendrier proposé en mairie, le 12 avril, aux habitants lors de la réunion de pré-

sentation du projet d'aménagement de ces deux voies.

La mairie souhaite mieux canaliser les circulations dans le secteur et réorganiser totalement l'espace commercial et piétonnier afin de rendre les deux rues plus sûres et plus propres.

Pour la rue Poulet, il est proposé l'élargissement du trottoir côté rue Dejean, la création de deux passages pour piétons aux extrémités de la rue et l'inversion du sens de la circulation. Ce dernier point, non encore finalisé, empêcherait les voitures d'entrer dans le quartier par le boulevard Barbès comme c'est le cas aujourd'hui et limiterait ainsi les nuisances. Le stationnement des voitures, qui semble encourager la revente à la sauvette (un point majeur de la

contestation des habitants présents) se ferait sur une seule file, du côté du nouveau trottoir.

Pour la rue Dejean, le projet envisage de supprimer les portiques bleus installés aux entrées de la rue, et de créer des trottoirs et des bordures (de 3 mètres ? de 4,25 mètres ?) afin d'éviter que les commerçants n'étaient encore un peu plus sur la rue. Enfin, l'exploitation de la rue en sens unique et à des horaires définis est envisagée (un peu comme ce qui se fait rue Duhesme entre les rues Ordeur et du Poteau), ce qui faciliterait notamment les livraisons et le travail des services de nettoyage.

Dominique Lamy, maire adjoint chargé de la voirie, qui animait cette réunion, a indiqué que les commentaires recueillis seront pris en considération et qu'une présentation finale du projet sera envoyée à tous les participants ayant laissé leurs coordonnées. La mairie n'organise pas, sauf exception, de nouvelle réunion.

Julien Boudisseau

Contrôle des commerces rue Poulet

Le 6 avril, rue Poulet, dans la partie entre le boulevard Barbès et la rue des Poissonniers a eu lieu un contrôle des commerces mené conjointement par les services de l'hygiène, les douanes, l'inspection du travail, le fisc, la police et la gendarmerie. Ce n'est pas la première fois que ces opérations coordonnées sont menées dans le quartier. Les premières l'avaient été quand Daniel Vaillant était ministre de l'Intérieur. Mais elles n'avaient jamais eu un côté aussi spectaculaire.

De 10 h à 15 h, une soixantaine de policiers ont bloqué cette portion de rue et tout s'est arrêté.

Plus d'une tonne et demie de viande avariée (ou en tout cas non conforme à la réglementation) a été saisie, quatre employés embarqués, menottes aux mains selon des témoins. Des produits de beauté dangereux saisis également. Trois cas de travail non déclaré découverts. Des irrégularités financières constatées, de l'argent mis sous séquestre. Deux fermetures administratives demandées.

Et un gros manque à gagner pour tous les commerçants, même ceux qui n'avaient rien à se reprocher. ■

Sanctions et conflit à l'école Jean-François Lépine

Trois institutrices de cette école, jusque-là très bien notées, sont sanctionnées par leur hiérarchie. L'affaire provoque des réactions d'enseignants et de parents. Explications.

Un désaccord entre trois institutrices de l'école primaire Jean-François Lépine et l'Inspection d'académie s'est transformé en conflit ouvert, dans lequel la majorité de l'équipe enseignante, ainsi que des parents d'élèves, se sont engagés.

À l'origine, des avis divergents à propos d'un élève présentant une pathologie lourde, qui perturbe sérieusement les cours et, selon les institutrices, présente un danger pour ses camarades. La situation étant alarmante, les enseignants et particulièrement ces trois institutrices interpel-

lent, à la rentrée 2004, leur hiérarchie pour que celle-ci envisage une solution adaptée à ce cas.

L'Inspection d'académie, dans un premier temps, nie le problème. Elle finit par saisir la CCPE, la commission spécialisée. Mais par mesure de rétorsion envers les enseignants, elle inspecte l'ensemble de l'équipe.

Une sanction

C'est en fait un processus de répression qui se met en marche, sanctionnant ces trois institutrices - qui travaillent dans cette école l'une depuis trente ans, la seconde depuis vingt-neuf ans, la troisième depuis treize ans.

Alors que, jusque-là, elles avaient toujours été excellemment notées (18/20, 17,5/20 et 15,5/20 à leur dernière inspection), deux d'entre elles récoltent un 9/20 et une autre un 10/20 ! De plus, des reproches leur sont adressés en termes absolument identiques : «L'organisation en cycle, le livret scolaire par compétence, le projet d'école et le contrat de réussite sont à mettre en œuvre. (...) L'opposition de l'enseignante à des demandes de l'institution touchant au fonctionnement de l'école incitent à la rappeler à ses devoirs de fonctionnaire au service des élèves.»

Difficile de ne pas voir dans ces résultats une sanction qui ne dit pas son nom. Mais l'histoire ne s'arrête pas là : l'Inspection d'académie les

somme de "faire le mouvement", c'est-à-dire de demander une affectation dans une autre école, faute de quoi elles risquent d'être mutées d'office.

Les parents d'élèves sont outrés. Non seulement ces enseignantes sont, à leurs yeux, compétentes et irréprochables, mais elles représentent un réel "liant" social dans ce quartier dont on connaît les difficultés. Un certain nombre d'entre eux ont donc initié une pétition de soutien qu'ils font signer à la sortie de l'école.

Les parents d'élèves élus ont demandé à l'Inspection d'académie une entrevue en présence des trois institutrices.

Après un courrier resté sans réponse, ils ont écrit une nouvelle lettre à l'inspecteur d'académie, M. Rosset, et à l'inspectrice de circonscription, Mme Boniface, avec copie au maire d'arrondissement. Ils la concluent sur une menace : «En l'absence de réponse de votre part avant le 15 mai 2005, nous convoquerons la presse pour une action "coup de poing" le 29 mai 2005 au bureau de vote installé dans l'école pour le référendum.»

Des soutiens

L'équipe enseignante est solidaire. «Nous sommes frappés, dit l'une des institutrices, du degré d'incompréhension dont fait preuve notre hiérarchie.» Une autre fait état de la

volonté manifeste de l'administration de "casser" les anciens : «Lors de mon inspection, l'inspectrice avait cru que j'étais dans l'école depuis plusieurs années. Quand je lui ai dit que je n'étais là que depuis l'an dernier, son attitude, d'abord hostile, est devenue tout à coup bienveillante.»

Des soutiens

D'autres institutrices de l'arrondissement ont exprimé leur soutien.

Les trois institutrices ont également un soutien syndical. A la demande de SUD-Education, une réunion a été organisée à l'Inspection d'académie avec les enseignantes et les autres syndicats : Snudi-FO, SE, SNUipp. Cette démarche n'a pas permis de débloquer la situation. SUD prépare un texte qui sera publié après les vacances dans son journal. Le Snudi-FO travaille également sur un tract dénonçant "l'intolérance pédagogique des autorités académiques". Le syndicat CNT dénonce, dans son journal Zéro de conduite, "le délit de grande gueule" et la volonté de la hiérarchie de "nous faire marcher au pas".

L'inspecteur d'académie devrait venir à l'école en mai pour une réunion concernant ces trois institutrices. Affaire à suivre.

La directrice de l'école Jean-François Lépine n'a pas répondu à notre demande de rencontre.

Claude Thomas



conception de sites internet

et logos, cartes de visite,
papiers à en-tête, brochures...

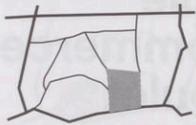
pour petites et moyennes entreprises,
associations et institutions...

en anglais, français et allemand

→ www.millnerDesign.com

David Millner
8 rue St-Luc, 75018 Paris, tel. 01 42 52 15 36
david@millnerDesign.com

Goutte d'or



IDG, une imprimerie coopérative dans le 18e

Rue d'Oran, une imprimerie - celle, entre autres publications, du 18e du mois -, organisée en coopérative ouvrière et qui allie convivialité et professionalismisme.

Daniel Maunoury



Les six membres de l'équipe d'IDG

Jean, Thierry, Patrice, Rémy, Abder... Non, ce n'est pas l'équipe d'un nouveau club de foot, mais celle des salariés de l'imprimerie IDG (Impression Diffusion Graphique). Oui, ils ont le sens du collectif et s'il fallait un coach, ce serait Brigitte, la présidente directrice générale de l'entreprise - qui en assure aussi le secrétariat.

Cette imprimerie n'est pas tout à fait gérée comme les autres, c'est une coopérative : une société où chaque employé peut être associé à la gestion, avec des droits égaux, et où le profit est réparti entre chacun des membres. Ici, la hiérarchie est moins pyramidale que dans une structure classique. Tous se mobilisent pour la bonne marche de l'établissement, tant dans les difficultés que dans les moments de liesse.

Quand ils vous accueillent, on

s'installe autour de la grande table et on discute. Le rapport humain est privilégié, ils écoutent les besoins de la clientèle, la conseillent. La souplesse est de mise. Et ils sont fiers de leur métier, qu'ils exercent depuis bon nombre d'années.

Contexte économique difficile

L'aventure a débuté en 1988. À l'époque, la CFDT décide la fermeture de son atelier de reprographie, ce qui entraîne le licenciement de ceux qui y sont employés. Ils proposent de fonder une coopérative ouvrière. Thierry Guibal, Jean Dizier et Brigitte Sabater en sont les initiateurs. La CFDT les soutient : au départ, elle leur consent un prêt pour l'achat des machines, et elle fournit des commandes. Deux ans plus tard, ils emménagent dans le 18e arrondissement, 4 bis rue d'Oran.

L'esprit du Studio des Islettes n'est pas mort

Les animateurs du Studio des Islettes ne sont pas près d'abandonner le jazz. Ils n'ont plus leur local, 10 rue des Islettes, où cette musique pouvait s'épanouir, où des musiciens, débutants ou déjà connus, pouvaient se rencontrer, se confronter. Le nouveau propriétaire de l'immeuble les a expulsés (voir notre dernier numéro). Privée de local et de recettes, l'association ne peut plus faire face à ses charges et est contrainte de déposer son bilan et donc de se dissoudre.

Mais ceux qui se retrouvaient là, animateurs, musiciens, cherchent un autre local dans un quartier populaire,

toujours dans le 18e si possible, où ce jazz en liberté pourra renaître. La mairie du 18e a promis de les aider dans cette recherche. Ils envisagent de créer une autre association qui reprendrait le flambeau, dans l'esprit d'une démarche associative, sans esprit commercial, avec une vocation pédagogique affirmée (un "tremplin"), ouverte au partenariat avec des écoles de jazz (l'école EDIM, 400 élèves, est intéressée) et des acteurs de quartier.

Une question : dans la période intermédiaire, tant que le nouveau local ne sera pas ouvert, l'équipe doit-elle organiser des événements autour du

Les locaux sont spacieux, clairs, les murs couverts d'affiches de cinéma.

À la naissance de la coopérative, ils étaient seize, puis se succédèrent départs à retraite, démissions et, à un moment de difficultés économiques, des licenciements. Un des anciens employés, un commercial, a détourné les deux plus gros clients de la société. Un coup dur dont IDG peine encore à se relever.

Une clientèle très 18e

La société vit correctement, mais subit la rude concurrence du marché. Internet a engendré une baisse d'activité estimée à 30 %. Ils ne sont plus que six salariés (dont trois fondateurs) : un reprographiste, un photographe, deux offsettistes, un commercial, et Brigitte, femme de tête, qui se charge de toutes les tâches d'administration.

Si l'on excepte la CFDT qui reste le client le plus important, l'imprimerie travaille principalement avec une clientèle implantée dans l'arrondissement. Depuis le début de 1995, elle imprime le 18e du mois. Elle a longtemps réalisé la maquette du journal de la mairie du 18e. Elle imprime aussi la Gazette de Montmartre (éditée par le syndicat d'initiative), les plaquettes d'associations locales, la revue Alter Ego de l'association EGO, ou celles de l'ATMF (Association des travailleurs migrants en France), de Scallera, etc. Elle traite aussi avec des particuliers. Par exemple Bernard Larmande, comédien du feuilleton Navarro, lui confie l'impression de ses cartes de visite, ainsi que le frère de Lionel Jospin.

Une offset à 610 000 euros

Le prochain investissement pourrait être une machine offset quadri, pour imprimer la couleur en un seul passage. Mais l'engin coûte 610 000 euros !

Toutefois, l'avenir du métier suscite des inquiétudes. L'évolution technique a déjà, depuis trente ans, entraîné la quasi-disparition de plusieurs qualifications de l'imprimerie. Aujourd'hui, le développement des technologies permet d'exécuter de nombreux travaux à domicile et il existe des photocopieuses ultra-perfectionnées qui effectuent des tâches naguère dévolues aux imprimeurs.

Quelle tristesse si l'on devait un jour envisager l'extinction de ce métier. Ne me dites pas que, dans une décennie, les films où on voit un comédien saisir un journal tout droit sorti des rotatives ne seront plus que le témoignage d'une époque révolue.

Patricia Cherqui

Un dialogue entre habitants de la Goutte d'Or et pouvoirs publics

Une réunion a eu lieu, en mairie, le 6 avril dernier, entre une délégation d'habitants de la Goutte d'Or, Daniel Vaillant et des membres de son équipe municipale, et le commissaire de police de l'arrondissement, Jean-Paul Pecquet. Cette entrevue était organisée suite aux événements du 7 mars survenus dans ce quartier (voir notre précédent numéro) : ce soir-là, Balé, un jeune Français d'origine malienne, avait été grièvement blessé d'un coup de feu tiré par un policier lors d'une interpellation. Le jeune homme de 19 ans, plusieurs fois opéré, a pu rentrer finalement chez lui après quatre semaines d'hospitalisation. Le policier auteur du coup de feu a été mis en examen. Balé également, accusé de trafic de drogue.

Un dialogue

Ce tragique événement a ainsi permis au moins une chose : un dialogue entre habitants et pouvoirs publics. «Il faut que de ce mal sorte un bien», racontent Sylvie et Hend, mères de famille et membres de la délégation d'habitants. Indépendante de toute organisation, cette délégation de sept parents et huit jeunes a néanmoins été encadrée par deux responsables associatifs, qui ne sont pas intervenus lors de la réunion. «Il y a eu un bon dialogue. Nous avons pu signaler des agissements excessifs de la police dans le quartier, et faire part de nos inquiétudes pour nos enfants», poursuit Sylvie.

La délégation a notamment évoqué les accès de violence de certains policiers lors des interventions, les expressions racistes ou de mauvais goût fréquemment entendues - ou encore, ce qui devient une spécialité de la police dans le quartier, le non respect du code de la route. Le commissaire Pecquet a, selon la délégation, reconnu qu'il ne pouvait pas tout maîtriser et que la situation n'était pas toujours facile dans le quartier. En soulignant que chacun et chacune étaient invités à des efforts pour une meilleure entente, il aurait admis que l'intervention du 7 mars n'aurait pas dû se dérouler ainsi et qu'une erreur a été commise dans l'usage de l'arme à feu.

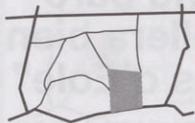
Un engagement

Un engagement a été pris entre les deux parties : chaque incivilité des agents de police doit être mentionnée, elle sera étudiée et sanctionnée le cas échéant. Un élément positif, qui ne peut fonctionner qu'avec «la participation et le respect mutuel de tous à l'égard de tous», habitants, jeunes et policiers.

Une nouvelle réunion est envisagée dans les prochaines semaines.

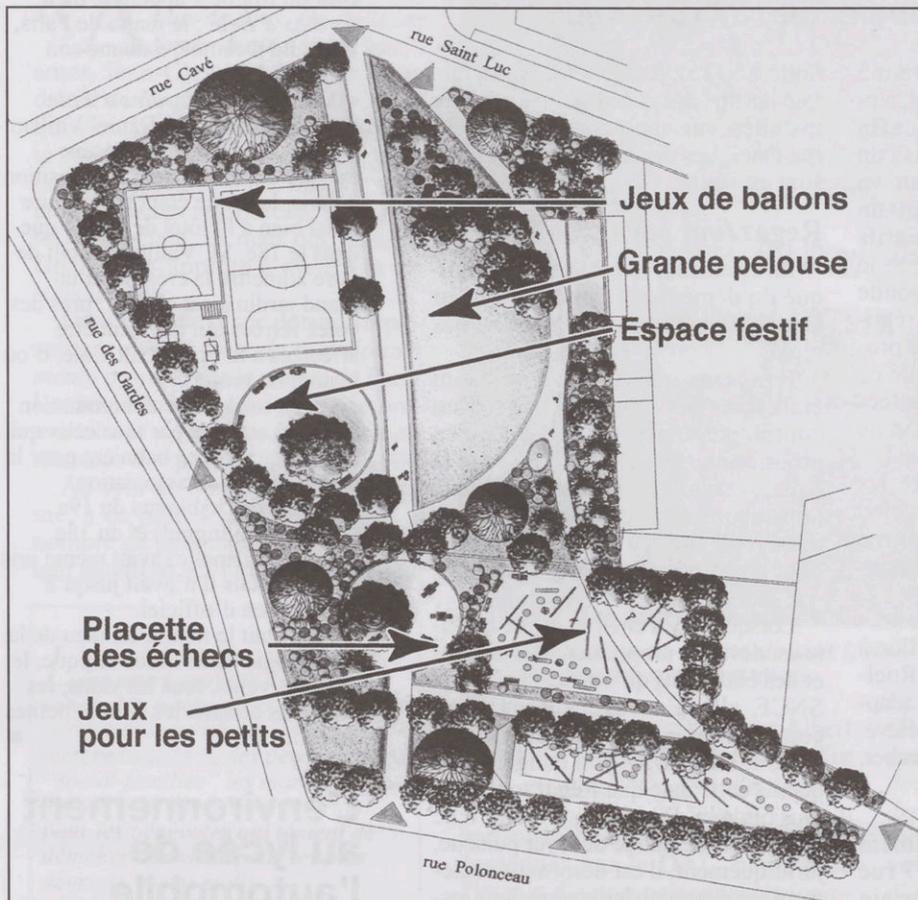
Julien Boudisseau

Goutte d'or



Le square Léon va faire peau neuve.

Le projet de la Direction des jardins pour la réorganisation du square Léon a été présenté aux habitants au cours d'une réunion publique. Les travaux, qui débuteront au printemps 2006, nécessiteront la fermeture totale du square pendant un an.



Les travaux de réaménagement du square Léon commenceront au printemps 2006 et dureront de dix à douze mois. Le chantier se déroulera d'un seul tenant, le square sera donc complètement fermé pendant cette période. Dans un deuxième temps, l'autre square du quartier, le square Saint-Bernard, devrait lui aussi bénéficier d'un coup de jeune.

De la verdure au lieu de ciment

Le projet du square Léon, dont le coût s'élève à 1,5 millions d'euros, changera radicalement sa physiologie. Le but est d'en faire un véritable jardin public en remplaçant le ciment par de la verdure.

Beaucoup de vert donc, avec notamment une grande pelouse accessible au public côté fresque. De nombreux arbres seront plantés, le long de la rue des Gardes et de la rue Cavé. Un alignement d'arbres et d'arbustes, bordant la rue Polonceau, coupera le passage Léon (l'allée qui traverse le square), qui sera entièrement pavé.

Cette transformation n'est pas la première. Le square Léon a été créé en 1990 sur l'emplacement du "plateau Polonceau", un terrain vague surnommé encore "le démol" parce qu'il résultait de la démolition d'immeubles vétustes. Il a dès le début posé de

nombreux problèmes qui ont été traités au cas par cas, lui donnant un aspect fouillis. Toutes les générations le fréquentent, et les aspirations d'un septuagénaire joueur de dames étaient dures à concilier avec les matches de foot très disputés des ados. Aux beaux jours, le surpeuplement aggravait ces relations de voisinage.

Pas de fermeture la nuit

En outre, le square a été parfois, la nuit, un lieu de deal et autres activités plus ou moins légales. En 1998, la municipalité avait fait installer des grilles tout autour à grand frais. Problème, pendant un an, on n'avait prévu personne pour fermer les portes le soir. Quand ce premier raté a été résolu, et que les portails ont été fermés, cela a été ressenti comme une sanction disciplinaire par des jeunes du quartier. Et le 30 avril 99, ils furent abattus dans un concert d'acclamations. Remis en état, ils n'ont plus jamais fonctionné.

La leçon a été tirée, le square ne fermera pas ses portes la nuit. Seul l'espace consacré aux jeux des tout petits sera enclos par des grilles basses renforcées par des buissons. Les grilles qui entourent le square seront renouvelées.

Afin de permettre une meilleure cohabitation des différents activi-

tés, les espaces seront mieux délimités. Le passage Léon fera office de dorsale, partageant le square en deux. Côté rue des Gardes (ouest), un jardin polyvalent, et côté fresque (est), un jardin d'agrément.

Le revêtement et les murs des terrains de sport seront renouvelés pour rendre les parties de football moins bruyantes. Au sud-ouest (côté rue Polonceau), les amateurs de jeux de société bénéficieront d'une placette circulaire réaménagée.

Un espace pour la fête

L'espace occupé par les mosaïques (où se trouvait aussi autrefois le mur d'escalade, démolé il y a un an) sera supprimé. Un espace festif verra le jour, destiné à accueillir, entre autres, la fête de la Goutte d'Or.

Le terrain de boules sur lequel se déroulait cette manifestation disparaîtra, ce qui permettra d'agrandir le parc et de rapatrier la fête à l'intérieur du périmètre, en profitant de la grande pelouse pour accueillir les spectateurs.

Mais ce point pose problème. Lors de la réunion d'information qui s'est tenue en mairie du 18e, Yves Contassot, l'adjoint à l'environnement de la ville, a déclaré que la pelouse serait à coup sûr transformée en terrain vague après la fête et qu'il était hors de question pour la ville de la semer à nouveau chaque année. Il a ajouté que, selon le règlement de la ville de Paris, la dégradation de la pelouse serait aux frais des organisateurs. Une manière de remettre en question la tenue de la fête, tout en ayant créé pour elle un espace réservé suivant les souhaits des habitants.

Les élus du 18e ont rétorqué que le maintien de la manifestation figurait dans le cahier des charges du projet. Un compromis est encore à trouver entre les élus, mais il semble en bonne voie.

Plus de terrain de boules

La circulation sera améliorée. Une promenade haute partira de la rue Saint-Luc pour rejoindre les trois aires de jeux pour enfants qui ont été regroupées au sud (côté rue Polonceau), à la place du terrain de boules. La pente, trop importante, ne permettra pas l'accès aux handi-

capés, mais seulement aux poussettes. Ce tracé débouchera sur une nouvelle entrée au sud-est. Des sentiers sillonneront le parc, créant des itinéraires alternatifs au seul passage Léon.

Le local des jardiniers

En ce qui concerne les bâtiments, le local des jardiniers, côté fresque, restera finalement en place, il sera simplement remis en état, son déménagement a été jugé trop coûteux. Les gardiens se déplaceront vers la rue Polonceau, le long du passage.

Leur local abritera également des toilettes publiques, ouvertes jour et nuit. Ce qui pourrait poser problème, si le deal y trouvait refuge. En la matière, la politique de la ville a été exprimée clairement par Yves Contassot : fermer les toilettes, comme le square lui-même, ne servirait à rien selon lui ; le parc ayant les grilles les plus hautes de la capitale, les Tuileries, est également le plus fréquenté la nuit...

Michaël Hugues

La cave
de Don Doudine

Marchand de vins
38 rue Myrha

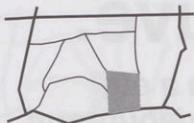
Ouvert
du mardi au vendredi
de 16 h à 21 h
le samedi de 10 h 30 à 21 h
le dimanche de 10 h 30 à 14 h
Tél : 01.42.54.98.50



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

La vie des quartiers

Goutte d'or



Étranges silhouettes sur le Louxor

Noëli Monier



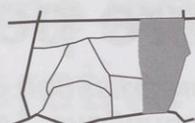
Cinq grandes silhouettes de femmes, voilées de noir des pieds au sommet de la tête, sont apparues un matin sur les façades du Louxor, au carrefour Barbès-Rochecouart, à hauteur du premier étage. Une autre silhouette semblable se trouvait sur le mur du terrain vague qui fait face à la bibliothèque Goutte d'Or. Sur le Louxor, les services de la Ville les ont très rapidement fait disparaître en les recouvrant de grandes feuilles de papier blanc. En face de la bibliothèque, ça a tenu plus longtemps.

Qui les avait peintes ? Dans quelle intention ? Dans le quartier, on se perd en conjectures. Prosélytisme d'intégristes musulmans ? Pas sûr : car ces femmes ont l'air de danser. Œuvre d'un graphiste un peu provocateur ? L'opération en tout cas n'avait pas demandé énormément de temps, car ces silhouettes n'ont pas été peintes sur les murs, mais collées.

Rappelons que le Louxor, ancienne salle de cinéma fermée depuis les années 1980, a été acheté récemment par la municipalité de Paris qui veut en faire, dans un avenir encore imprécis (le budget n'est pas dégagé), un lieu dédié principalement au cinéma des pays méditerranéens. ■

La vie des quartiers

Chapelle



ZAC Pajol : où en est le relogement des occupants

Un certain nombre d'associations pourraient être logées dans l'ancienne école, 37 rue Pajol.

Les sondages se poursuivent à l'intérieur de la Halle Pajol, ainsi que sur l'esplanade, afin d'avoir une connaissance précise du sous-sol au-dessus duquel on va construire, d'ici à 2009, tout un ensemble d'équipements collectifs (voir dans notre dernier numéro le calendrier des travaux). Une sonde pratique 39 trous à intervalles réguliers, descendant à 55 mètres de profondeur. En juin, en fonction de ce qu'on aura découvert, seront effectuées des injections de béton afin de consolider et stabiliser le sous-sol.

Il faut donc qu'à cette date les occupants de la halle et de l'ancien bâtiment de messageries du 22 bis rue Pajol soient partis. Où en est leur relogement ?

L'association *La Reine blanche* (ateliers théâtraux) est déjà réinstallée à 200 mètres de là, 2 bis passage Ruelle, dans un local deux fois mieux adapté, mais au loyer beaucoup plus élevé. *Paris-Macadam* continue à chercher.

Des propositions

Par ailleurs, un ancien bâtiment scolaire, maintenant libéré, 37 rue Pajol, peut accueillir un certain nombre d'associations. La mairie a fait des propositions à *Espoir 18* et à *AAA*, actuellement installés dans les messageries Pajol, ainsi qu'au *Secours catholique*, qui a dû accepter de quitter le pavillon du 43 rue d'Aubervilliers, dans la cour du Maroc, à la *Régie de quartier* (voir l'article dans

notre n° 115), à *Capoeira viola*, etc. Les jardins d'*Écobox* pourraient être installés sur une parcelle située 33 rue Pajol. Les discussions sur tout cela sont en cours.

Regazzoni payait un loyer

En revanche, le problème compliqué du déménagement du sculpteur Carlos Regazzoni n'est toujours pas réglé.

Précisons que Carlos Regazzoni était dans les lieux en vertu d'un contrat passé avec la SNCF, ancien propriétaire des terrains Pajol et de la halle – et que, contrairement à ce que nous avons écrit dans notre dernier numéro, il payait à la SNCF un loyer, dont il ne nous a cependant pas indiqué le montant.

Lorsque, il y a environ un an, la Ville est devenue propriétaire des terrains et des bâtiments qu'elle a achetés à la SNCF, elle a envoyé à Regazzoni, comme aux autres occupants, une lettre lui signifiant son congé. C'est depuis cette date que Regazzoni n'est plus titulaire d'un contrat – et qu'il ne lui est plus demandé de loyer puisque, juridiquement, il est désormais seulement (tout comme les associations installées dans ces lieux) occupant en attente de déménagement.

Quant aux acrobates et trapézistes de l'association *Les Passagers*, à qui l'immense espace de la halle offrait une possibilité unique de s'entraîner, leur trouver un relogement équivalent paraît une tâche vraiment difficile. ■

Albert Simonin, "l'enfant de la Chapelle", aurait cent ans

Albert Simonin, l'écrivain disparu en 1980, le père des *Tontons flingueurs*, aurait eu cent ans le 18 avril 2005. Le petit Albert, fils d'artisans (son père a été fabricant de fleurs artificielles), avait passé toute son enfance dans le quartier de la Chapelle et il a raconté la vie d'alors, le Paris populaire du premier quart du XXe siècle, dans un merveilleux livre, riche de détails sur la vie de ce quartier avant et pendant la guerre de 14-18, *Souvenirs d'un enfant de la Chapelle*.

Typographe, chauffeur de taxi, pas voyou mais connaissant bien

les voyous, il est entré en littérature en 1953 avec *Touchez pas au grisbi*,

Simonin Confessions d'un enfant de La Chapelle



Couverture des "confessions" de Simonin parues en 1977 chez Gallimard.

le plus fort tirage encore à ce jour de la Série noire. Et puis, ce furent une dizaine de romans et récits, mêlant style châtié et argot savoureux. De nombreux films ont été tirés de ses romans, aussi célèbres que *Le cave se rebiffe*, *Les Tontons flingueurs*, *Mérodie en sous sol*, *Les Barbouzes...*

A l'occasion du centenaire de sa naissance, les éditions Cartouche rééditent deux textes méconnus : *Lettre ouverte aux voyous* et *Le savoir-vivre chez les truands*. ■

Le grand parc s'appellera bien "jardins d'Éole"

Le futur espace vert d'un peu plus de quatre hectares dont la construction a commencé dans la cour du Maroc s'appellera bien *Jardins d'Éole* : le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a donné son accord.

L'expression *Jardins d'Éole* avait été lancée par Daniel Vaillant au début des années 90, à une époque où il était dans l'opposition à Paris, la droite étant majoritaire aussi bien à l'Hôtel de Ville que dans le 18e. M. Vaillant tentait de faire admettre la création d'un grand jardin à cet endroit, près des voies ferrées qui devaient être affectées à la ligne RER Éole, d'où le nom du projet.

Par la suite, cette dénomination avait été adoptée par tous ceux qui dans le quartier se battaient pour la même idée. Une association groupant des habitants du 19e (quartier Stalingrad) et du 18e (quartier Chapelle) avait même pris ce nom. Mais il n'avait jusqu'à présent rien d'officiel.

Éole était le nom d'un dieu de la mythologie de la Grèce antique, le dieu des vents, tous les vents, les ouragans comme les douces petites brises... ■

L'environnement au lycée de l'automobile

Vendredi 8 avril, le lycée Camille-Jenatzy, lycée professionnel spécialisé dans l'automobile, organisait dans ses murs, rue Charles-Hermite, une journée "portes ouvertes" consacrée à la sécurité et la lutte contre la violence routière en intégrant la problématique environnementale.

Le matin, des tables rondes : la voiture électrique, les véhicules propres, la voiture de demain, les deux roues dans la ville. L'après-midi était consacré à des analyses comparatives du bruit et de la pollution atmosphérique des différents types de motorisation. Cette journée était animée par des représentants des partenaires du lycée : au premier rang les constructeurs, et puis la mairie de Paris, les compagnies d'assurance, la préfecture de Paris, la Fédération française des automobile-clubs.

Toutes les statistiques présentées ont été commentées : contrôles de véhicules apportant des nuisances sur la voie publique (quatre et deux roues), taux d'accidents dus à l'alcool, la drogue, la fatigue, et à l'alcoolémie accompagnée d'usage de médicaments.

Cette journée (la première en la matière) connut un vif succès auprès de tous les acteurs et visiteurs, montrant que les accidents de la route et le respect de l'environnement sont devenus des préoccupations majeures, toutes générations confondues. ■



“Droits devant !” en grande difficulté

Faute de dons, l'association de défense des “sans”, installée rue Montcalm, dans le quartier Clignancourt, depuis 1996, risque d'être obligée de mettre la clé sous la porte.

« À partir de fin avril, on n'a plus de sous. On racle les fonds de tiroirs ! », lance, amer, Jean-Claude Amara, co-fondateur de *Droits devant !*, association qui s'est fixé comme objectif la lutte pour l'égalité des droits des “sans” (sans papiers, sans logis, sans emplois, sans ressources, sans protection sociale...), mais qui, faute de finances, s'apprête à mettre la clé sous la porte.

Dans l'attente d'une dotation représentant « deux mois de fonctionnement » promise par la mairie de Paris, l'association, « otage entre le propriétaire et sa banque », est également menacée d'expulsion depuis fin 2004.

Au sein de l'association, on estime, à ce jour, à environ 15 000 le nombre de personnes fragilisées par leur situation administrative qui sont

L'association offre, entre autres, des cours gratuits d'alphabétisation, les mercredis à 14 h, une permanence juridique les lundis et mercredis à 14 h, des permanences “social-familiales” les mardis et jeudis à 8 h 30 du matin (important pour les bénévoles qui tentent de dénicher des abris pour les plus démunis, avant midi).

venues dans ses locaux pour demander de l'aide.

L'association est animée par un “collectif” de soixante-cinq membres représentant dix-sept nationalités, formé « de personnes qui ont franchi le cap de la peur liée à l'état de “sans-papiers” pour s'engager dans la lutte collective » et créer « un contre-pouvoir ». La moitié des vingt-cinq membres de son conseil d'administration est formée de sans-papiers. La structure fonctionne aussi grâce à de nombreux militants bénévoles. Jean-Claude Amara avait été lui-même auparavant un militant du DAL (*Droit au logement*).

Paroles de “sans”...

“Sans” ou “avec”, ils sont originaires d'Algérie, du Mali, de République de Guinée, de France... ou du quartier. Voici quelques-uns des propos recueillis auprès de militants bénévoles de *Droits devant !* :

Mamadou : « Quand tu n'as pas de papiers, c'est six mois de prison... Mais il ne faut pas rester tout seul, il faut agir collectivement si on veut faire aboutir ses droits. »

Fatou : « Plus on se cache, plus on a peur. Je le constate avec beaucoup de femmes qui viennent ici. Il faut maintenir le lien linguistique (d'origine) avec les femmes en détresse. »

Denise : « Quelqu'un qui se cache n'obtient rien. Si les familles du DAL ne s'étaient pas montrées, elles n'auraient rien obtenu. Si les familles de sans-papiers ne se montrent pas, on n'obtient rien. »

Aziza : « La majorité des femmes qui se présentent ont besoin d'apprendre, sinon elles ne peuvent pas entamer de démarches administratives, ni aider leurs enfants scolarisés. »

Minou : « Je suis toujours étonné quand des gens me demandent pourquoi les sans-papiers existent ! Dans quel monde vivent-ils pour rester dans cette ignorance ? »



Dans les locaux de *Droits devant !*, on s'est rassemblé juste avant le départ pour une manifestation.

Née de l'idée du professeur Albert Jacquard, lors de l'occupation (fin 1994 - début 1995), par une soixantaine de familles de sans-abri, d'un immeuble situé 7 rue du Dragon (6e), soutenues par le DAL, par l'abbé Pierre et d'autres personnalités (comme l'évêque Jacques Gaillot), *Droits devant !* se proposait alors d'ouvrir, au-delà du “droit à un toit”, une sorte d'université populaire « confrontant, selon Jean-Claude Amara, universitaires et chercheurs au monde de la précarité et de la pauvreté ». Dans cet esprit, 3 600 personnes adhéraient à l'association, le 31 janvier 1996 pour « l'application effective et égalitaire des droits fondamentaux de tous les individus ».

L'association s'internationalise

Impliquée dans nombre de mouvements sociaux, depuis le procès de José Bové à Millau jusqu'aux rencontres altermondialistes de Seattle

(États-Unis) ou Davos (Suisse), en passant par Nice ou Québec, *Droits devant !* s'est internationalisée et « se dresse contre l'OMC » (Organisation mondiale du commerce) avec la volonté, dit Jean-Claude Amara, d'élargir sa lutte non-violente par le biais de rencontres et d'actions en

faveur des “sans-terre” du Brésil, ou des Indiens du Chiapas au Mexique, ou de la lutte du peuple palestinien.

Sur le terrain, elle crée, avec le concours de ses militants sans papiers présents en Europe (Grande-Bretagne exceptée), des réseaux de migrants. Le 2 avril dernier, *Droits devant !* a participé à la *Journée européenne des sans-papiers*, coordination de plus de cent villes d'Europe, dont elle est à l'origine.

En dépit de l'urgence de « trouver des sous », *Droits devant !* continue de multiplier contacts et rencontres avec d'autres collectifs, et notamment des associations du 18e arrondissement puisque c'est là qu'elle est installée. La troupe des *Tréteaux de la colère* qu'elle a créée (pour laquelle une demande de dotation a été faite à la mairie du 18e), envisage de participer à la Fête de la Chapelle le 18 juin. Elle est composée de “sans”, de Rmistes, d'étudiants, d'artistes, de retraités... formés à l'atelier d'écriture et de formation théâtrale de l'association, en collaboration avec la *Compagnie du Mystère Bouffe*, spécialisée dans la commedia dell'arte.

Jacqueline Gamblin

□ *Droits devant !*, 44 rue Montcalm. Tél : 01 42 58 82 22. Mail : droits-devant@globenet.org



L'Humeur vagabonde des enfants

La rue du Poteau, tout le monde la connaît. Si vous passez devant le numéro 43, levez le nez : vous verrez un gentil monstre, mi-tigre mi-marsupilami, assis sur une pile de livres et en train d'en dévorer un gros avec gloutonnerie. C'est l'enseigne de l'Humeur vagabonde jeunesse.

Passez la porte, vous verrez le sourire de Catherine L., des enfants, des adultes, une cheminée et son trumeau rose bonbon, une grande vache à sa droite, de toutes petites chaises et de toutes petites tables de couleurs vives, des sculptures d'animaux extraordinaires réalisées, comme l'enseigne de la librairie, par un artiste qui aime autant la librairie que les enfants.

Cette librairie a ouvert le 1er avril 2003. Comme chez sa grande sœur d'en face, la sélection des livres proposés à la vente se fait par coup de cœur, dans la plus grande liberté. Ainsi Catherine vend des livres d'auteurs connus qu'elle aime, ou d'heureuses trouvailles que lui présentent une fois par mois (deux mois avant leur parution) des représentants de maisons d'édition (qu'elle préfère peu

connues). On peut donc acheter chez elle des livres qu'on a peu de chances de trouver ailleurs.

Surtout, surtout, Catherine vous raconte les livres avant de vous les vendre, elle vous les raconte parce qu'elle les aime.

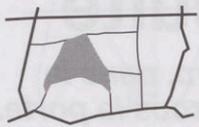
Sa clientèle est à l'image du quartier : des “bobos” mais aussi des familles qui franchissent pour la première fois la porte d'une librairie après la remise des “chèques-lire” (15 € par élève de CE1 et de 6ème) de la Ville de Paris en mai et juin.

Catherine a plein d'amis hommes : des papas qui élèvent leurs enfants et ne se retrouvent pas dans l'image traditionnelle des livres pour enfants (le baiser du soir et le bricolage du dimanche). Et elle a plein d'amies : par exemple, cette petite fille qui lui apporte un « marque papage » frangé qu'elle a confectionné elle-même et que Catherine s'empresse, après un gros bisou, de mettre comme signet dans le livre qu'elle est en train de lire.

Michèle Vacherand

□ 43 rue du Poteau. Du mardi au sam. de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 15 à 19 h 30. Tél. 01 42 23 08 98.

Clignancourt



La crèche de l'impasse Robert : la première pierre est posée

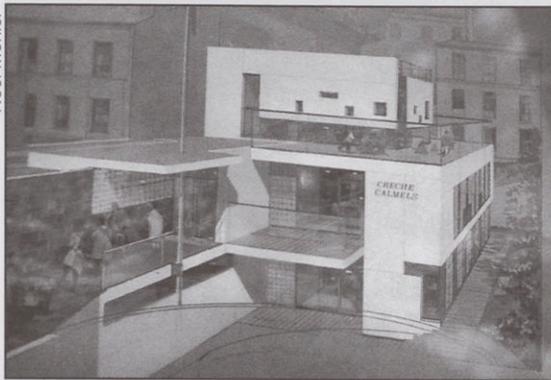
Des années de tribulations, mais la crèche et ses 66 berceaux vont enfin exister.

Livraison prévue : septembre 2006.

«**F**inalement, la crèche impossible va exister», a dit Daniel Vaillant en posant, le 25 mars, la première pierre du chantier de la crèche municipale située impasse Robert.

Petit retour sur une longue histoire du projet. Coincée entre les rues Championnet et du Poteau, l'impasse Robert, qui accueillait jadis l'usine Pluchet, avait fini par abriter des immeubles plutôt vétustes et des friches naturellement sauvages, propices à toutes sortes d'incivilités. Son aménagement intéressait déjà l'ancienne municipalité parisienne, mais en 2000, seuls 61 logements sociaux étaient envisagés. Le vœu des élus de gauche du 18^e d'y implanter une crèche avait été rejeté par la majorité de droite du Conseil de Paris de l'époque.

En 2001, changement de municipalité : un nouveau projet comprenant



L'entrée de la crèche côté impasse Calmels dans le projet des architectes Valéro et Gadan.

44 logements et une crèche collective de 66 berceaux est finalement validé. En 2002, les crédits d'études pour la création de cet établissement sont débloqués. L'enquête publique auprès des habitants a lieu à l'automne 2003.

Sous le haut pilotage de la SIEMP

(une des sociétés d'économie mixte de la ville de Paris), l'appel d'offres du marché est remporté par la maison Bouygues, et dès lors les choses s'accélèrent. Jusqu'au jour de cette pose de première pierre – un peu symbolique, puisque les travaux ne devraient débuter qu'en septembre prochain. La construction des logements, elle, a commencé le mois dernier.

Plus de 2 millions d'euros ont été alloués pour la crèche qui, sur plusieurs niveaux, totalise 800 m² de surface. Des matériaux fins et clairs seront utilisés pour sa construction.

«C'était le bois de Vincennes ici, avant», raconte une habitante de

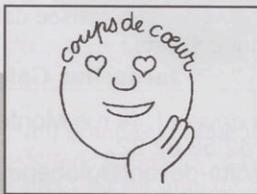
l'impasse, pour rappeler que les herbes hautes avaient eu tout le temps de s'épanouir. Les hommes de Bouygues ont prestement débroussaillé le terrain vague, deux jours seulement avant la cérémonie. La livraison du bâtiment est prévue pour septembre 2006.

Quel nom ?

La crèche de l'impasse Robert n'a pour le moment aucun nom officiel. Son appellation de travail est «crèche Calmels», du nom de la petite impasse située de l'autre côté de l'impasse Robert, en prolongement de la rue du Pôle Nord : l'entrée des jardins de la crèche et l'accès à un parking en sous-sol se feront par cette voie.

Daniel Vaillant a évoqué l'idée de trouver un nom pour l'établissement : «Un nom de femme, bien sûr», a-t-on proposé dans l'assistance. Monsieur le maire ne semblait pas contre.

Julien Boudisseau



«D'un môme à l'autre»

Comme son nom le suggère, *D'un môme à l'autre* est une boutique de dépôt-vente dédiée aux enfants. Une sorte de caverne d'Ali Baba pour les 0 à 6 ans.

On y trouve toutes sortes de jouets rigolos, de vêtements à la mode et d'accessoires de puériculture à des prix aussi doux que la peau de bébé. Chez Corinne, on peut s'offrir sans se ruiner toute la panoplie du nouveau-né. Des articles, minutieusement sélectionnés par ses soins, que les mamans lui déposent exclusivement sur rendez-vous. Elle accepte jusqu'à vingt pièces à condition qu'elles soient en bon état, lavées et repassées lorsqu'il s'agit de layette. Celles qui ne sont pas vendues au bout de 2 ou 3 mois, sont récupérées par les déposants.

Depuis sept ans, Corinne propose ce «service» et fait le bonheur des parents ; surtout lorsque l'on constate ailleurs le prix d'une barboteuse neuve pourtant si petite et qui va être, de surcroît, portée tout juste trois mois.

Hélène Claudel

□ 181 rue Marcadet.
Tél. : 01 42 54 78 87.

L'École du chat errante

L'association L'École du chat, qui était installée rue Championnet, a perdu son local. Mais ses bénévoles continuent à recueillir les chats errants, les soigner, leur chercher un foyer d'accueil, et les stériliser pour éviter leur prolifération.

Depuis qu'elle n'a plus de toit, l'École du chat a une vie de chien. Fin de bail d'un «commodat» oblige, cette association de protection des chats s'est vu prier en juin dernier de quitter son local de la rue Championnet. Errante, comme ses protégés, elle poursuit néanmoins son combat grâce à ses bénévoles.

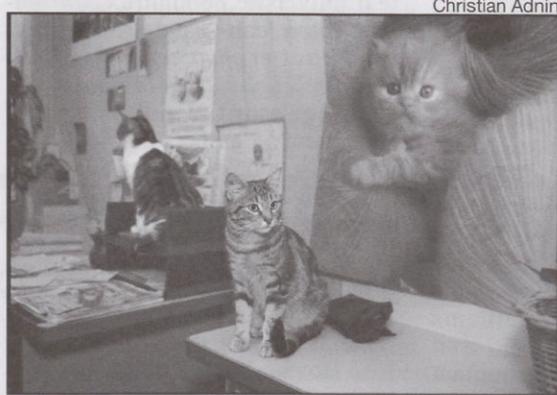
Voilà vingt-cinq ans que l'association L'École du chat de Paris soigne les chats sauvages et ceux qui ont été abandonnés. À la demande des riverains, ses bénévoles les trappent dans les jardins publics, les terrains vagues ou encore dans les cimetières dans le cadre d'un «safari pacifique», ingrat, souvent long et difficile.

Stériliser plutôt qu'euthanasier

Une fois capturés, ils sont stérilisés, tatoués et proposés à l'adoption. Des actions qui permettent d'éviter les colonies errantes et surtout l'euthanasie des bêtes sans maître – car, selon la loi, les animaux retrouvés sur la voie publique par la fourrière sont «piqués» si aucun propriétaire ne se manifeste.

Le local de la rue Championnet servait de lieu de convalescence aux chats opérés avant qu'ils ne recouvrent, pour les plus chanceux, un foyer, et pour les autres la liberté.

Des craintifs, des malades, des vieux ou des tout jeunes, sauvages, perdus ou



Christian Adnin

Photo prise il y a quelques années, à l'époque où l'École du chat avait encore son local...

abandonnés façon départ en vacances, en douze ans le local en a vu passer des matous «défavorisés» : plus d'un millier ! Mais malgré tous les efforts de l'association et de ses bénévoles, il est très difficile de stopper la prolifération des chats de rue. Marianne Corréjou, la secrétaire générale, parle du phénomène comme étant «épouvantable».

«On a beau stériliser environ deux cents animaux par an, il y a toujours autant de chats errants», dit-elle. Et les journées d'adoption organisées par l'association – la dernière en date remonte au 2 avril dernier – n'ont pas franchement un franc succès. La situation est d'autant plus difficile main-

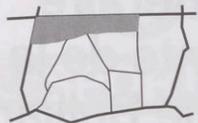
tenant que l'association ne possède plus de local. Face à l'ampleur, certains bénévoles accueillent les chats chez eux, le temps qu'ils se remettent sur pattes. Mais, pour des raisons de voisinage, ils ne peuvent pas en abriter autant qu'au local. Et puis «le mouvement s'essouffle», explique Marianne Corréjou.

Les bénévoles, pour la plupart actifs depuis une vingtaine d'années, commencent à se

décourager, même si leur passion pour les félins garde le dessus. Ils aimeraient régler le problème en amont : sensibiliser les particuliers sur les méfaits de la prolifération des colonies errantes. Mais ils n'ont pas de moyens, pas même pour investir un nouveau local. Ils regrettent que les vétérinaires, laboratoires, les gros groupes de croquettes et compagnies ne s'impliquent pas plus dans cette prise de conscience. Sans parler des gens qui leur disent «qu'ils feraient mieux de s'occuper d'enfants».

Hélène Claudel

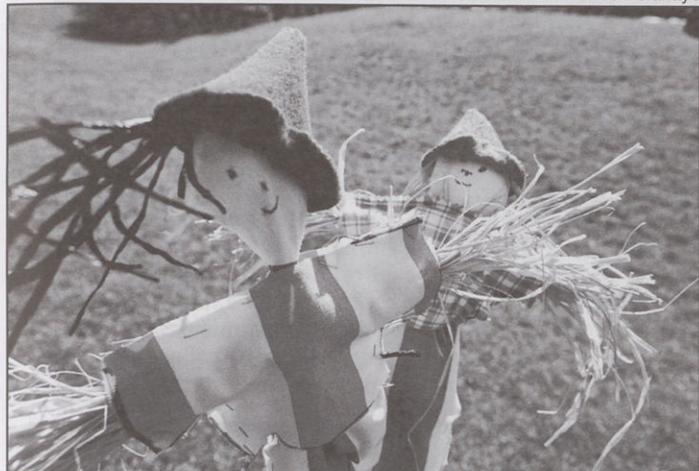
□ L'École du chat de Paris,
BP 184, 75864 Paris Cedex 18.
Tél. 01 42 23 21 16.



À chacun son épouvantail

Le 25 juin, ce sera la Fête des épouvantails dans le quartier Porte Montmartre-Porte de Clignancourt. Dès maintenant, des petits du jardin d'enfants jusqu'aux retraités, on s'affaire à les confectionner.

Photos : Florence Delahaye



Photographiés ici sur les pelouses du jardin Binet, ces épouvantails réalisés par les enfants seront rassemblés par le centre d'animation et exposés sur le mail le 25 juin.

Quelques chutes de tissu, des matériaux de récupération, et le tour est joué. Les petits du jardin d'enfants de la rue Eugène-Fournière préparent la Fête des épouvantails qui aura lieu dans le quartier le 25 juin prochain, à l'initiative du centre d'animation Binet. Et ils ne manquent pas d'imagination. Aidé par l'animatrice, Pascale, chaque enfant réalise son propre épouvantail en raphia. Il choisit le tissu pour l'habiller, la feutrine pour le coiffer et dessine son visage.

Leurs réalisations seront exposées

sur le mail Binet le 25 juin, dans le cadre d'une journée festive, avec celles de beaucoup d'autres ateliers. L'initiative en effet est ouverte à tous et mobilise tout le quartier. Les écoles Binet, Labori, Belliard, Rouanet ont été contactées, ainsi que les centres de loisirs, les associations locales.

Des affiches ont été apposées dans toutes les loges de gardiens de l'OPAC. Chacun peut confectionner un épouvantail et le déposer au centre d'animation, ou apporter dès maintenant des accessoires (lunettes, cha-

peaux, vieux sacs à main, gants) qui serviront à personnaliser les œuvres des uns et des autres.

Les retraités aussi

L'atelier de couture du *Petit Ney* prépare un très grand épouvantail, le chapiteau Larue aura le sien, les ateliers ADAC de la rue Camille-Flammarion également. Les retraités de la *Résidence Beausoleil* du boulevard Ney préparent le leur avec les enfants du centre de loisirs de l'école Rouanet. Le centre de personnes âgées *Les Symphonies* est dans le coup, de même que le *Foyer de vie Saint-Joseph* de la rue Georgette-Agutte qui accueille des handicapés.

Jusqu'à l'association d'artistes *l'Interloque*, basée rue de Trétaigne près de la mairie, qui participe !

Après l'exposition sur le mail, les épouvantails seront déposés dans les *Jardins du Ruisseau*, où ils passeront l'été : dans

des jardins, c'est la place normale pour des épouvantails.

«Des fêtes des épouvantails existent dans beaucoup d'endroits en province, mais elles sont rares dans les grandes villes», explique Christine Bernard, directrice adjointe du centre d'animation Binet. Cette fête est prétexte à surprendre les habitants et à créer des liens.»

Sophie Djouder

☐ Centre d'animation Binet, 66 rue René-Binet. 01 42 55 69 74. Binet@animation-paris18.com



Cigales solidaires voulant investir leurs économies cherchent fourmis entrepreneurs

Penser autrement les rapports économiques et sociaux, investir dans un projet qui ait du sens, soutenir le commerce équitable et l'économie solidaire, sont des postures qui ont le vent en poupe en ces temps de critique de la pensée économique unique. Le 18e n'est pas en reste et des micro-projets locaux voient le jour. Ainsi, à la Porte Montmartre, un club *Cigales* est né du regroupement de personnes venues d'horizons différents

(un analyste financier, une attachée de presse, un gardien d'immeuble, un urbaniste, des militants politiques ou associatifs...).

Cigales, quezako? C'est le sigle d'un *Club d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'économie solidaire*. Son nom : *Porte Mo-Ney* (pour Porte Montmartre et boulevard Ney).

Son fonctionnement : une dizaine de personnes mettent dans un pot com-

mun entre 15 et 100 € par mois (mais l'investissement peut être compris entre 8 et 420 € dans d'autres clubs). Pour la cohérence de la démarche, *Porte Mo-Ney* a décidé d'ouvrir un compte à la NEF, une banque qui investit 70 % de ses ressources dans des projets d'économie solidaire.

Mettre le pied à l'étrier

Car tout est affaire de rencontre. Rencontre entre les membres du club local *Cigales*, chacun pesant le même poids quel que soit le montant mensuel versé, et rencontre avec une personne porteuse d'un projet.

«Le but du jeu est de soutenir des gens qui n'ont pas accès à un certain nombre d'aides, tout en en tenant compte de la qualité du projet, de son intérêt collectif et de la qualité de la personne», résume-t-on à *Porte Mo-Ney*. Le club investit dans des petites entreprises pour les aider à mettre le pied à l'étrier car une banque est plus facilement prêteuse si un apport existe au préalable. Grosso modo, 1000 € d'investissement équivalent à 1000 € de prêt bancaire.

Outre l'aide financière, le club *Cigales* peut aussi apporter une aide

technique selon les compétences de ses membres.

Porte Mo-Ney existe depuis février et souhaite maintenant investir son pécule dans des projets économiques. «Nous cherchons à aider des micro-entreprises situées dans le 18e arrondissement ou ses environs. Pas question pour nous d'investir dans une entreprise basée à Perpignan car nous souhaitons suivre les projets que nous soutenons», explique-t-on chez *Porte Mo-Ney*. Une préférence est affichée : boutiques ou petites entreprises de commerce équitable, d'économie solidaire, ou agissant dans le secteur environnemental, ou encore association d'insertion.

Trois mots résumerait la démarche de *Porte Mo-Ney* : proximité, solidarité et rentabilité. Car si le but n'est pas de faire de l'argent (s'inscrivant dans l'économie solidaire, le capital investi n'est pas rémunéré), la *Cigales* est près de ses sous et souhaite tout de même récupérer sa mise pour la réinvestir ailleurs.

Nadia Djabali

☐ *Porte Mo-Ney*, 10 avenue de la Porte Montmartre (Philippe Durand). Tél : 01. 42. 62. 00. 00.

21 mai : l'art aux Jardins du Ruisseau

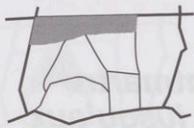
L'art s'installe et nous invite dans les Jardins du Ruisseau, sur les quais des voies ferrées de la Petite Ceinture, le samedi 21 mai de 10 h à 17 h. L'association *Des Amis des jardins du Ruisseau* a concocté un programme d'expositions et d'animations :

- Toute la journée, exposition des œuvres des élèves dessinateurs et graphistes du lycée d'arts appliqués Auguste Renoir (rue Ganneron dans le 18e). Initiation au dessin et croquis par les élèves de première et terminale du lycée.
- De 10 h à 13 h, démonstration "croquis et dessins" par les ateliers ADAC -Ville

de Paris de la rue Camille-Flammarion.

- De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h, initiation dessin et peinture pour adultes et enfants, "Venez peindre les jardins avec vos doigts", Par Anne Boille.
- De 14 h 30 à 16 h, contes et dessins, pour enfants, avec Virginie Gérard.
- De 14 h 30 à 17 h, ateliers pour enfants avec Claire Pinot.
- De 14 h à 17 h, initiation aux croquis sur l'environnement et dessins animaliers, par Renaud Poillevé, du centre d'animation Binet.

☐ Entrée par le pont de la rue du Ruisseau au-dessus de la Petite Ceinture.



Rue Bernard Dimey, Athamor, lieu d'accueil de jour pour les sans-abri

Objectif : aider des exclus à reconstruire un projet professionnel et social.

Athamor, centre d'accueil de jour pour les sans-abri, 17 rue Bernard Dimey, a été inauguré le 14 avril. Il accueillera ses premiers usagers d'ici à quelques semaines.

Quatre personnes sont à l'origine du projet, dont deux anciens SDF, Colette Agesilas, la directrice du centre, et Daniel Déon, son adjoint.

La particularité de ce centre c'est, d'une part, qu'il est tenu par des personnes qui ont connu la rue et sont mieux à même de comprendre les exclus. D'autre part, il est expérimental et propose des méthodes innovantes ; c'est une pépinière. «*Il ne s'agit pas, pour s'en sortir, de gravir différentes marches, explique le président, Bertrand Madelin. On ne peut pas "sautillonner", comme on le croit souvent, les différentes démarches à suivre pour remédier aux problèmes que connaissent les sans-abri : logement, emploi, alcool, etc. Nous proposons des ateliers qui mobilisent leur ressources et leurs compétences pour leur redonner confiance en eux et aider progressivement à reconstruire un projet de vie professionnel et social.*»

Des ateliers pour réapprendre

Le local propose neuf ateliers : écriture, informatique, identité par le vêtement, insertion, journal, photo-labo, relaxation, "remobilisation", théâtre.

Christine Muller, plasticienne et art-thérapeute, qui s'occupe de l'atelier "identité par le vêtement", explique : «*Je ne tiens pas un atelier de couture. Le vêtement permet la médiation entre soi et l'extérieur. Lié au corps, il doit faire réfléchir sur l'image qu'on donne de soi-même. Au début, on partira de ses propres vêtements pour les transformer, les recréer tout en se faisant plaisir. On pourra faire le lien avec l'histoire de la mode, le cos-*

tume. Il s'agira de sortir d'un espace de repli, de se donner une autre image.»

Suerad Saïd, qui dirige l'atelier "relaxation", procède également par étapes. Tout en réinstaurant la parole avec les participants (selon la méthode de la sophrologie), elle les amène tout d'abord à prendre conscience de leur corps, puis à maîtriser leurs émotions, enfin à se conforter dans leurs nouveaux projets de reconstruction. Son activité se situe entre social et santé, et sert parfois de tremplin à la psychiatrie ou à la psychanalyse, lorsque la nécessité ou le besoin se fait sentir d'approfondir ce travail sur soi.

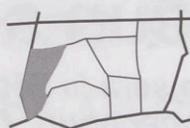
Coopération avec le quartier

Cet ancien local de prothésistes dentaires, égayé par des couleurs flashies, «*n'est pas un joli ghetto*», insiste Colette Agesilas. Elle n'hésite pas à interpellier les sans-domicile pour faire connaître le local. Ce qu'elle espère, c'est que ce local soit ouvert, non seulement aux associations avec lesquelles le centre est déjà en relation, mais aussi aux gens du quartier, pour donner lieu, si possible, à des "activités partagées".

La vocation de ce local dont le nom symbolique est issu de l'arabe *At-tannour* (le four), c'est non seulement l'alchimie qui transforme les corps et les âmes, mais aussi celle qui doit aider ces naufragés en rade de la société à renouer avec les autres. De sorte qu'on ne se dit plus, avec les accents de l'égoïsme : *suave mari magno...* ("il est doux d'être exempt des périls de la vaste mer"), mais, avec ceux de l'espoir : *fluctuat nec mergitur* ("il flotte et ne sombre pas").

Cendrine Chevrier

□ 17 rue Bernard Dimey.
Tél : 01 42 29 70 58.



Le prix littéraire des enfants de la maternelle Belliard

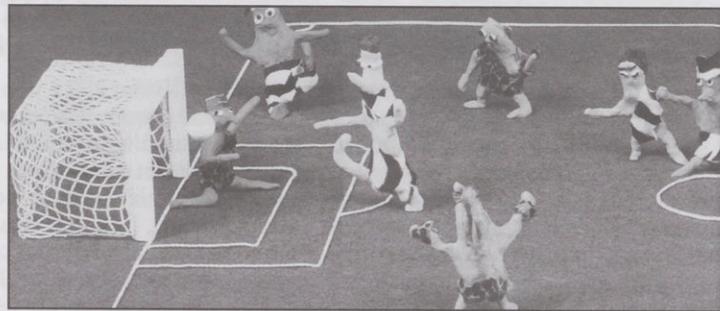
Cinq candidats en compétition, une liste d'émergence, des bulletins mis dans une urne, un décompte des voix et une proclamation des résultats : les enfants de la maternelle du 131 rue Belliard ont voté comme des grands, à la mi-avril, et décerné un prix littéraire, le *prix Belliard 2005*.

Deux mois de bonheur

Les petits et les moyens ont élu *Champions du monde*, un album d'Olivier Burnet sur

avaient étudié pendant deux mois les livres choisis pour concourir, découvert leur écriture et leur graphisme, et dessiné à la manière de... «*Ils ont beaucoup appris, ils ont plongé dans l'univers du livre, développé leur esprit critique et surtout, ils ont connu le bonheur*», déclare Christine Langlois, la directrice, à l'origine de l'aventure.

Critiques littéraires, c'est bien. Auteurs, c'est mieux. Aussi, les petits Belliard s'attendent-ils maintenant à une autre tâche :



Une image de *Champions du monde*, album primé par les enfants

illustrations de Pierrick Bisinski (Seuil). Ils ont craqué sur les petits personnages en pâte à modeler représentant des sportifs en pleine action de Pierrick (cet illustrateur qui habite non loin de là, au Poteau, était venu présenter son travail à l'école et avait galvanisé les enthousiasmes). La grande section a bien failli suivre l'élan mais, à deux voix près, c'est Keiko Kaska pour *Mon jour de chance* (Kaléidoscope) qui a remporté leurs suffrages.

Auparavant, les cinq classes

fabriquer eux-mêmes un livre. Chaque classe s'y emploie et cinq ouvrages devraient voir le jour fin juin, réalisés sur un papier recyclé fabriqué à l'école même.

En vitrine

Quant aux livres champions, ils bénéficieront d'un bandeau, confectionné par une maman, annonçant qu'ils ont remporté le prix Belliard et c'est ainsi qu'ils figureront en vitrine à la librairie de *l'Humeur vagabonde jeunesse* de la rue du Poteau (voir notre article page 17). ■

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 22 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (22 € abonnement + 58 € cotisation)

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 22 €

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 25 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



18^e

SPORTS

Les jeunes basketteuses de Paris 18 vers le titre de championnes de France

Championnet-sports : toujours des champions



Lors du match entre Paris 18 et Courcouronnes (gagné par les Parisiennes)

Les minimes de Paris Basket 18 (13 à 15 ans, voir l'article dans notre numéro de décembre 2004) jouent une super phase finale de

championnat de France féminines, toute en victoires. Elles ont battu brillamment, le 13 mars, et pour la deuxième fois, l'équipe de Cour-

12 juin, du tournoi de la "mie câline" (plus grand tournoi national de minimes), dont PB18 est la tenante du titre depuis l'an dernier.

couronnes, championne de France en titre. Le match décisif se jouera le 1er mai à Montargis. Montargis affiche une seule défaite, à Paris justement, avec 14 points d'écart. Pour terminer en tête, même une défaite avec moins de 14 points qualifierait les Parisiennes. Bon vent pour le 1er mai.

Cette équipe est aussi qualifiée pour la phase finale, les 11 et

Du velours pour les joueurs de tennis du 18e

Notre arrondissement bénéficie de courts de tennis parmi les meilleurs de Paris... et de gardiens parmi les plus souriants.

Du velours, on vous dit ! Non, ceci n'est pas une publicité pour une marque de matelas... même si, un de ces jours, il y aura le côté "hiver" et le côté "été". Comme pour les matelas, il y a les mesures pour simple et pour double : 23,77 m X 8,23 pour du simple, 23,77 m X 10,97 pour du double, ma petite dame ! Comptez encore 1,37 m par couloir, ajoutez un filet à la hauteur réglementaire de 0,915 m, dessinez la ligne de service à 6,40 m du filet, et le tour est joué !

Allez savoir pourquoi la Porte d'Auteuil n'est pas dans le 18e. Pas de Roland-Garros chez nous, pour exhiber ses petits polos à crocodile. Après essais, les terrains ès qualité du jardin du Luxembourg sont un peu courts derrière la ligne de service... surtout celui labellisé "Sénat". Et dans le 15e arrondissement, les superbes Suzanne Lenglen font oublier l'entretien d'autres terrains où la colonne vertébrale joue aux osselets. Mais alors, où jouer ? Eh bien, chez soi, dans notre arrondissement !

l'avion si on ouvre un hublot ! Les sols sont, comme à Championnet (172 rue Championnet, trois tennis découverts et un mur), en béton poreux, neufs de deux ans : du béton "alvéolaire", perméable et ventilé. Aussitôt plu, aussitôt sec ! Cherchez bien, pas un terrain détérioré, pas la moindre feuille morte, pas la moindre filet abîmé.

Aux Poissonniers non plus, où les gardiens sont heureux de vous l'annoncer : « Venez jouer chez nous, ici on n'entend même pas le bruit des voitures. »

La mairie de l'arrondissement, officiellement, n'y est pour rien : les terrains publics de Paris dépendent de la Direction générale des sports, et les gardiens, de la mairie de Paris, seule habilitée à être employeur. Mais alors ? Le hasard a-t-il voulu que les gardiens les plus souriants soient embauchés dans le nord de la capitale, où les terrains s'abîment moins ? Le hasard pourrait s'appeler la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité. Si c'est le cas, merci monsieur le maire et monsieur le maire-adjoint chargé des sports. Pendant que vous allez travailler, moi je vais jouer !

Pascale Marcaggi

□ Paris Tennis : courts de 7 h 30 à 22 h du lundi au samedi, de 8 h à 18 h le dimanche. 6,50 € de l'heure. Réservation par internet : www.tennis.paris.fr, ou par le serveur vocal : 01 71 71 70 70.

Football : bon comportement de nos trois clubs vedettes

À quelques matchs de la fin de saison, les objectifs affichés par nos trois représentants en championnat seniors de première division de Seine-Saint-Denis sont réalisés. L'Olympique Montmartre et les Enfants de la Goutte d'Or naviguent, suivant les dimanches, entre la cinquième et la septième place et se maintiendront donc dans cette division pour la saison prochaine. Quant à l'ES Parisienne, elle est première à égalité de points avec l'ES Montreuil ; le titre se jouera entre ces deux équipes, sachant qu'une seule accèdera à la division supérieure. ■

Osez la Goutte d'Or

Les terrains sont comme les hommes, ils sont bons là où on ne les attend pas... et les terrains de tennis du 18e sont excellents ! Vous allez me dire, dix terrains sur les 185 que recense la capitale, c'est la qualité au détriment de la quantité... de l'élitisme ! Justement : osez la Goutte d'Or (10 rue de la Goutte d'Or, un terrain en surplomb), où le taraflex est gratuit. Mais le *must*, ce sont peut-être les courts du stade Bertrand-Dauvin (12 rue René Binet) : oui, oui, à deux pas de la Porte de Clignancourt !

Les trois tennis couverts (couverts en hiver, découverts au printemps et à l'été) sont sous une bulle à air pressurisé, comme dans un avion. Fermez la porte, faute de quoi les bulles font comme dans

Le club omnisports de Championnet-sports continue à se distinguer.

En judo, Pierre-Antoine Girard est devenu, le 6 mars, champion de la Ligue de Paris des moins de 60 kilos chez les juniors.

En taekwondo, Shvsnath Yadav Faguet a été couronné champion de France junior des plus de 78 kilos et a été sélectionné en équipe de France pour disputer les championnats d'Europe juniors, à Bakou (Azerbaïdjan) les 11, 12 et 13 mars, où il a obtenu un classement moyen.

Un autre jeune de Championnet, Christophe Hug, a terminé troisième aux championnats de France juniors des moins de 73 kilos.

Les athlètes en vedette

Mais c'est toujours l'athlétisme qui brille particulièrement. Plusieurs jeunes ont confirmé leurs résultats précédents dont nous avons déjà parlé, d'autres émergent au premier plan des compétitions.

Au championnat de Paris de cross, chez les poussins (9-11 ans), Florent Pascal a terminé deuxième, et chez les poussines Adela Foudhaili cinquième.

Chez les benjamines (12-13 ans), Lia Lotti était neuvième. Chez les cadets (14-15 ans), Mohamed Djadi était quatrième et chez les cadettes Justine Dumontier était deuxième, Geneviève Ashton prenant la quatrième place.

Chez les juniors masculins, Vincent Ruggiero a terminé neuvième.

En cross court féminin, Gaëlle Dubois s'est classée sixième, Laurence Racine septième. En cross court masculin, Tarik Hannouf a terminé dixième.

Dans les championnats régionaux en salle d'athlétisme, Julien Baccaud se classe cinquième du 5 kilomètres marche juniors en 25'02"81, Amaël Gaudin-Winner deuxième sur 400 m juniors en 49"58, son frère jumeau Florian Gaudin-Winner deuxième sur 800 m en 1'57"60.

Aux championnats de France en salle, trois athlètes de Championnet avaient réalisé les minima et étaient donc qualifiés.

Steve Blaszkiewicz (cadet) s'est classé deuxième avec un jet de 16,46 m (poids de 5 kilos), battant son record personnel de près d'un mètre, superbe performance de ce garçon aux mensurations déjà impressionnantes : 1,92 m, 92 kg, par ailleurs excellent élève de première S.

Amaël Gaudin-Winner a terminé quatrième sur 800 m juniors et obtenu sa première sélection internationale, pour le match France-Allemagne en salle à Sarrebruck. Son frère Florian, malheureusement atteint par une tendinite, a été éliminé en séries.

Ces résultats auguraient bien de la saison d'été qui commence.

Michel Cyprien

Il y a cent ans, la séparation de l'Église et de l'État (3)

Quelques débats sur l'anticléricalisme, quelques problèmes autour des églises du 18^e

«Le cléricalisme, voilà l'ennemi !», s'écrie Gambetta. Effectivement, à peu près tous les républicains de l'époque sont anticléricaux. Encore faut-il s'entendre sur le sens de ce mot.

Dans le premier article de cette série (notre numéro de mars), nous avons présenté celui qui fut le principal auteur de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905 : Aristide Briand, qui habitait dans le 18^e, rue d'Orsel. Et nous avons rappelé le contexte politique : à partir de 1876, la victoire électorale des républicains sur les royalistes ne s'est plus jamais démentie, mais pendant longtemps, en cette période des débuts de la III^e République, l'Église catholique en France s'est identifiée au camp royaliste et au pire conservatisme, sous l'influence notamment du pape Pie IX.

En 1886, Léon XIII, successeur de Pie IX, invite les catholiques français à se rallier à la République. Mais nombreux sont ceux qui refusent ou qui n'obéissent qu'à contre-cœur. Le conflit entre la République et l'Église persiste.

Notre deuxième article évoquait les passions exacerbées qui ont marqué la lutte entre *cléricaux* et *anticléricaux* depuis la Commune jusqu'aux lois contre les congrégations prises à l'instigation de Jules Ferry. Nous avons illustré ce conflit par quelques épisodes dans le 18^e arrondissement.

Des «opportunistes» aux socialistes

Les républicains étaient presque unanimement *anticléricaux*, aussi bien les républicains de droite, ceux qu'on appelait les «opportunistes», autour de Gambetta et Jules Ferry, que ceux qu'on appelait les «radicaux» (tel Clemenceau, député du 18^e jusqu'en 1885) et les socialistes qui formaient alors l'extrême-gauche (tels Jules Joffrin, dépu-

«Pour tromper la faim, on vous fait manger du prêtre...»

té de Clignancourt-Montmartre en 1889, ou Gustave Rouanet, conseiller municipal de Clignancourt puis député en 1893, ou Marcel Sembat, député des Grandes-Carrières en 1893, etc.).

Mais derrière cette quasi-unanimité on distingue des conceptions bien différentes. «*Le cléricalisme, voilà l'ennemi*», s'était écrié Gambetta le 4 mai 1877 à la Chambre des députés, dans un discours resté fameux, sous les applaudissements. Encore fallait-il s'entendre sur le sens de ce mot.

Au sens propre, le *cléricalisme*, c'est le pouvoir des «clercs», du clergé. Comme le dit un historien républicain d'alors, Hector Depasse, c'est «*la ligue des partis d'État et d'Église, la confusion de la politique et du culte...*». L'*anticléricalisme*, c'est le refus de toute autorité des religions sur la politique et sur les institutions publiques, c'est la lutte pour la *laïcité*.

Mais pour beaucoup d'anticléricaux, il s'agit de bien plus : effacer du cerveau des hommes toute trace de ce qu'ils nomment «l'obscurantisme», remplacer la foi religieuse par la foi en la Raison, le Progrès et la Patrie, avec majuscules obligatoires. Il s'agit en somme de promouvoir une philosophie d'État, sans Dieu mais non sans présupposés idéologiques.

Nombreuses sont les déclarations dans ce sens. Ainsi, pour Paul Bert, un des principaux organisateurs (avec Jules Ferry) de l'école publique, celle-ci doit enseigner «*que la nature est soumise à des lois permanentes, éternelles, invariables ; pour pouvoir se servir de cette nature et la dominer, il faut étudier et utiliser ces lois*», alors que la religion «*ne connaît pas de lois naturelles... Ainsi, l'enseignement laïque incite l'homme au travail et lui donne confiance dans ses propres forces, tandis que l'enseignement religieux le tient en défiance de lui-même et, au lieu du travail et de l'instruction, le pousse à se prosterner et à prier.*» (Discours de 1880.)

Dans un autre discours, à la fin d'un banquet en 1879, Paul Bert compare la religion au phylloxéra, fléau qui à l'époque dévaste les vignobles. Il évoque la loi sur les congrégations que Jules Ferry veut faire voter : «*Et si [cette loi] ne répond pas à notre attente, nous n'hésiterons pas à chercher un autre insecticide plus énergique pour sauver la France.*»

«Sans Dieu, mais pas sans patrons...»

D'autres républicains ont une vision différente de la laïcité, liée aux principes de liberté d'opinion et d'expression : chacun a le droit d'avoir ses opinions, ses convictions – d'avoir une religion ou d'être athée – et de les exprimer, de chercher à en convaincre les autres, sous condition qu'il n'utilise pas la force pour cela. L'État et les institutions publiques doivent donc, en ce qui concerne l'idéologie, observer une stricte neutralité. C'est cette conception qui, dans l'ensemble et à travers diverses vicissitudes, s'imposera en fin de compte.

Par ailleurs, à gauche, tout le monde n'a pas la même idée de la place que doit tenir le combat anticlérical dans la politique.

Jules Guesde, leader du principal parti socialiste du moment, écrit en 1891 : «*Assez longtemps, pour tromper la faim prolétarienne, on*

vous a fait "manger du prêtre". C'est à l'assaut de l'ordre capitaliste que nous concentrons désormais tous nos efforts.» En 1902, le congrès de son parti votera une résolution disant : «*Dans l'anticléricalisme dont font parade depuis quelque temps nos gouvernants, et qui ne vise qu'un certain nombre de congrégations réfractaires à la légalité, le Parti ouvrier français ne peut voir qu'une manœuvre de la classe capitaliste pour détourner les travailleurs de leur lutte contre la servitude économique...*»

En 1885, Jules Ferry, renversé depuis peu de son fauteuil de chef du gouvernement à cause de sa politique coloniale, rencontre un jeune député de 26 ans qui vient d'être élu pour la première fois, Jean Jaurès, et celui-ci lui demande : «*Quel est votre objectif politique ultime, en fin de compte ?* – Mon but, répond Ferry, est d'organiser l'humanité sans Dieu et sans rois. – Mais pas sans patrons ! commente Jaurès, ironique.

On retrouvera ces différentes conceptions dans la discussion de la loi sur la séparation des Églises et de l'État – et au delà, car le débat sur la laïcité reviendra périodiquement, jusqu'à nos jours.

Les petites histoires de l'abbé Loutil

Chez les «cléricaux» de l'époque, le ton est aussi péremptoire. Un évêque déclare que séparer l'école de l'Église conduirait la France au «*suicide moral*». Un autre évêque : «*L'État sans Dieu est une anomalie de notre présent et le Dieu-État s'annonce comme un fléau de notre avenir.*»

La presse se divise entre journaux violemment cléricaux et violemment anticléricaux.

Du côté catholique, le quotidien *la Croix*, créé et dirigé par les religieux assomptionnistes, se lance dans la campagne antidreyfusarde, avec tout ce qu'elle charrie de militarisme outrancier et d'antisémitisme. Il appelle aussi à s'opposer par tous les moyens aux mesures visant à diminuer le pouvoir de l'Église sur la société.

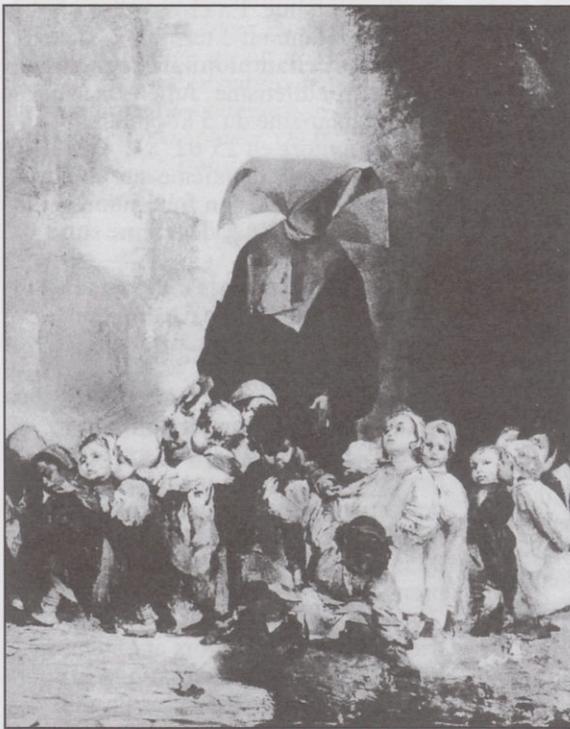
(À signaler pour l'anecdote : la *Maison de la Bonne Presse*, editrice de *la Croix*, a ses locaux rue Bayard, dans l'immeuble mitoyen de celui qu'habite Jules Ferry !)

Un des collaborateurs de *la Croix* est l'abbé Loutil. Lui, il n'est pas un assomptionniste, mais un prêtre du clergé «séculier». Lorsqu'à la fin des années 1880 il commence à faire des «piges» dans le journal, il est vicaire à l'église Saint-Roch à Paris. Il signe Pierre l'Ermite (nom d'un moine du XII^e siècle qui prêcha la croisade).

Il a un joli brin de plume. Jusqu'au milieu des années 1930 il ne se passera presque pas de semaine sans que paraisse un article de lui. Sur un ton parfois comique, parfois sentimental, il raconte des petites histoires. Par exemple : dans une école parisienne, la police intervient pour expulser les sœurs de la Providence (congrégation «non autorisée») qui y sont institutrices. Pierre l'Ermite décrit une maman bouleversée, serrant sa fillette contre elle : «*Devant ma petite fille, vous chassez ses maîtresses qu'elle aime tant !*»

Pierre l'Ermite (l'abbé Loutil) publie aussi à la

1. Les congrégations, ce sont les ordres religieux d'hommes et de femmes qui se sont engagés à consacrer leur vie à la religion en obéissant à la règle de leur ordre.



Les sœurs de St-Vincent-de-Paul étaient très connues dans les quartiers populaires. Ci-dessus, une sœur avec les enfants d'une «salle d'asile» (ancêtre des écoles maternelles). Tableau de Jules Degrave, 1878. Détail fait pour toucher : tout à droite, une petite fille fait un bisou à un petit garçon.

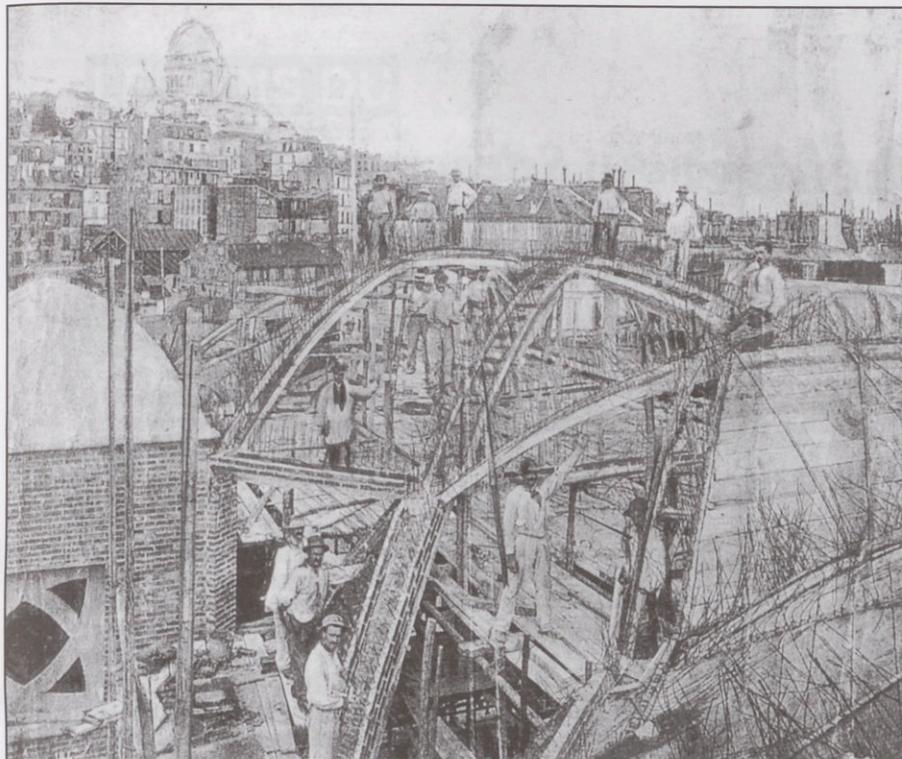


Photo prise vers 1900, montrant les ouvriers qui construisent le dôme de l'église Saint-Jean, place des Abbesses. Au fond, on distingue le Sacré-Cœur.

Bonne Presse des romans illustrés destinés au public populaire, spécialement aux provinciaux montés à la grande ville ou tentés de le faire en ces temps d'exode rural. La corruption et l'athéisme les guettent, explique-t-il. Un de ces romans s'intitule *Restez chez vous*. Les "méchants" qui figurent sur les nombreuses illustrations de ces livres sont quelquefois des voyous, des *apaches*, plus souvent encore des politiciens et des francs-maçons gros et barbus, en redingote et chapeau haut-de-forme...

C'est vrai que la franc-maçonnerie joue à cette époque un rôle considérable dans la vie politique et le développement de l'anticléricisme, c'est vrai qu'on rencontre dans ses loges beaucoup d'élus des "opportunistes" (Jules Ferry était franc-maçon), des "radicaux" et même des socialistes (Marcel Sembat était un dignitaire du Grand-Orient). Les caricaturistes de la presse cléricale trouvent en eux le pendant des jésuites et des prêtres que les caricaturistes anticléricaux présentent sous des traits odieux ou ridicules.

Pourquoi s'être attardé sur cet abbé Loutil ? Parce qu'il sera dans quelques années curé de la paroisse Saint-Jean-de-Montmartre dans le 18e. Mais n'anticipons pas.

Pour remplacer la vieille église

Dans le 18e justement, comment les choses se passent-elles ? Pendant la plus grande partie du XIXe siècle, il n'y avait là que deux paroisses catholiques : Montmartre et La Chapelle. Mais à partir de 1840 la population augmente sans cesse, les vieilles églises deviennent trop petites pour contenir les fidèles.

À cette époque, conformément au Concordat conclu entre la papauté et la France, c'est le gouvernement qui décide du nombre des paroisses et de leurs territoires, qui contrôle la nomination des curés, qui construit les églises.

En 1854, à la demande du conseil municipal de La Chapelle, le gouvernement de Napoléon III décide de construire une église paroissiale neuve pour remplacer la vieille église Saint-Denys qui date en partie du XIIIe siècle. Cette église neuve, c'est Saint-Bernard, achevée en 1861 dans le quartier de la Goutte d'Or. L'église St-Denys devient alors une chapelle auxiliaire.

Mais la population continue d'augmenter. Alors, au début de 1870, on divise la paroisse en deux. St-Bernard reste église paroissiale, mais seulement pour la Goutte d'Or, et la vieille église St-Denys redevient l'église paroissiale de La Chapelle. Par la suite, le conseil municipal de Paris et le gouvernement de la République, bien

que les anticléricaux y soient majoritaires, financent l'agrandissement de cette église St-Denys, conformément au Concordat. Elle voit sa longueur doublée et, en 1895, s'étend jusqu'à la place de Torcy.

Aucune congrégation à ce moment n'est installée ni à La Chapelle ni à la Goutte d'Or. La première vague d'expulsion des congrégations menée par le gouvernement Jules Ferry au début des années 1880, ne touche donc pas ces paroisses.

En 1895 s'installe, 5 rue Jean-Cottin, une communauté des Filles de la Charité² qui ouvre une école, plus une "salle d'asile" (sorte de maternelle accueillant des enfants des familles

pauvres). Les Filles de la Charité, on les connaît sous le nom de "sœurs de Saint-Vincent-de-Paul". À la fin du XIXe siècle et pendant la première moitié du XXe, ces religieuses, très actives, coiffées de la grande cornette blanche qui se balance autour de leur tête comme les ailes d'un oiseau, vêtues d'épaisse jupes de bure sombre dans les plis desquelles plusieurs poches abritent toutes sortes d'objets utiles à leur activité, sont très connues dans les quartiers populaires à travers la France : elles tiennent des écoles, des dispensaires, des hôpitaux, se déplacent au domicile des malades pour les soigner, font le catéchisme...

Après les lois Jules Ferry, leur ordre a été un de ceux qui ont décidé de se soumettre et de solliciter l'autorisation – et il l'a obtenue. Car si la politique du gouvernement était de remplacer, dans les écoles publiques, les religieux très nombreux qui y enseignaient par des instituteurs laïcs, il était loin de pouvoir le faire dans les écoles de filles, faute d'un nombre suffisant d'institutrices formées. Jules Ferry a donc toléré les sœurs de St-Vincent-de-Paul.

Mais plus tard, en 1902 et 1903, sous le ministère Combes, on leur fera toutes sortes de difficultés ; par exemple on exigera qu'elles demandent une autorisation particulière pour chacun de leurs établissements et chaque activités. Nous verrons dans un prochain article quelles conséquences paradoxales cela aura à La Chapelle.

La prédiction de Mérimée

Et à Montmartre ? Là aussi, l'église paroissiale Saint-Pierre, tout en haut de la Butte, est devenue trop petite. En 1863 est créée une nouvelle paroisse, Notre-Dame-de-Clignancourt, dont l'église est achevée cette année-là.

En plus, l'église St-Pierre est en mauvais état. Elle date du XIIe siècle, c'est la plus vieille église de Paris et elle a subi au cours de son histoire bien des mésaventures. Transformée en "temple de la Rai-

2. L'ordre des Filles de la Charité a été fondé en 1630 par Louise de Marillac, disciple de Vincent de Paul. Sa première maison se situait justement à La Chapelle, où habitait Louise, à l'emplacement actuel du 2 rue Marx Dormoy.

son" en 1794, puis en cantonnement en 1814 par les armées russes qui campent à Montmartre, elle a en outre été coiffée d'une tour où on a installé un relais du télégraphe optique de Chappe. Sous cette lourde tour, les murs s'affaissent. En 1844 un incendie aggrave les dégâts.

Le conseil paroissial multiplie les alertes : les murs se lézardent, la pluie tombe à l'intérieur. Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques, écrit dans un rapport de 1850 que l'église s'écroulera bientôt.

Le tribunal n'aime pas le béton

En 1896, les services d'architecture de Paris décident qu'elle n'est pas réparable, qu'il faut la démolir et aménager un square à la place. L'année d'avant, le curé de Montmartre, l'abbé Sobaux, a acheté un terrain aux Abbesses pour construire une nouvelle église. Le jour de Pâques 1897, il célèbre sa dernière messe à St-Pierre, qu'il ferme définitivement. Le culte sera célébré provisoirement dans une chapelle annexe, en attendant que la nouvelle église St-Jean soit achevée.

Mais les autorités publiques mettent des bâtons dans les roues. La Direction des cultes de la préfecture refuse d'abord l'emplacement. Et puis l'architecte, Anatole de Baudot, inaugure une technique de construction nouvelle et progressiste, en béton, à laquelle les services préfectoraux s'opposent, arguant de raisons de sécurité.

Le curé Sobaux pense qu'il y a aussi une hostilité à l'idée même d'une nouvelle église. Montmartre est en effet un lieu symbolique de la lutte entre cléricaux et anticléricaux, à cause de la basilique du Sacré-Cœur dont, à ce moment-là, la construction touche à sa fin.

En 1900, un tribunal condamne le curé pour défaut de communication de son plan de construction et ordonne la démolition de l'église St-Jean – dont pourtant il ne reste plus à achever que le clocher et la façade. Le curé refuse de s'incliner, les travaux continuent. Nouvelle assignation en justice en 1901, sous menace de « destruction de l'édifice aux frais de M. Sobaux ». Émotion dans le quartier, mobilisation, pétitions. Finalement le ministre de l'Intérieur autorisera, deux ans plus tard, l'achèvement des travaux.

Et la vieille église Saint-Pierre ? L'archevêché est d'accord pour sa démolition. Paradoxalement, c'est un anticléric, le conseiller municipal socialiste Eugène Fournière, qui va la sauver.

Noël Monier

Prochain article : Le sauvetage de l'église St-Pierre. Un ancien séminariste au gouvernement. L'expulsion des congrégations dans le 18e. Le vote de la loi.



L'église Saint-Pierre-de-Montmartre au milieu du XIXe siècle, surmontée de la tour du télégraphe. Celle-ci sera démolie définitivement en 1864, en même temps que le clocher (à droite).

18^e

CULTURE

L'Arc-en-ciel-Théâtre, rue Marcadet : le jeu théâtral, pour débattre

L'Arc-en-ciel-Théâtre, installé rue Marcadet, invite les gens à utiliser les techniques théâtrales comme outil de débat et de transformation des pratiques sociales. Il propose une "journée découverte" le 21 mai.

Christian Admin



Chaque lundi soir, à la Maison des associations du 18^e, les "comédiens-intervenants" de l'Arc-en-ciel Théâtre proposent une expérimentation de leur technique d'animation.

L'Arc-en-ciel-Théâtre n'est pas un théâtre. Ici, pas de spectacle, pas d'acteurs, pas de billet d'entrée, pas de public. Au 110 ter rue Marcadet, ce que l'on propose c'est d'abord une utopie : faire du jeu théâtral un outil de transformation des relations entre les uns et les autres. Concrètement, cela se traduit par une technique mise au point, dans sa pratique actuelle, par l'association Arc-en-ciel-Théâtre et que l'on appelle le "théâtre forum".

Chaque lundi soir, par exemple, une dizaine de personnes se réunissent à la Maison des associations du 18^e autour d'un "comédien-intervenant" qui dirige la séance. Ici, on met en scène les tracas de la vie quotidienne, les avanies de la semaine et les conflits qui gangrèment nos rapports aux autres. Entre la difficulté de récupérer sa caution lorsqu'on quitte un appartement, l'éducation d'un adolescent ingrat, ou le collègue envahissant dont on peine à se débarrasser, ce sont mille et une his-

toires vécues qui vont être mises en fiction et jouées par le groupe.

Chacun est ainsi metteur en scène et acteur du quotidien. Mais c'est bien le débat suivant chaque fin des saynètes qui est le but du théâtre forum. Tous les participants sont en effet invités à donner leur opinion sur ce qui vient d'être joué. On commente un passage, une phrase, une simple intonation. On propose ensuite des solutions alternatives et on rejoue la scène, autrement.

Réfléchir collectivement

«Avec le théâtre forum, explique Jean-René Jalenques, comédien-intervenant de l'Arc-en-ciel-Théâtre, nous proposons à des groupes de population un espace de parole au moyen du jeu théâtral. L'objectif est de débattre sur des situations conflictuelles, de réfléchir collectivement.»

Mais le "groupe du lundi" (comme l'appellent les initiés) n'est qu'un des multiples visages que prend le "théâtre forum".

Arc-en-ciel développe des programmes dans des quartiers, des écoles, des entreprises, des associations afin qu'habitants (jeunes ou vieux), élèves, salariés ou militants puissent formuler et travailler sur les conflits qui les séparent.

Le jeu permet alors un échange social et le théâtre représente un moyen de tisser des liens en prenant en compte les points de vue exprimés par autrui. Pour que, comme le résume joliment la plaquette de présentation d'Arc-en-ciel-Théâtre, «il y ait plus d'hommes qui jettent des ponts que d'hommes qui dressent des murs».

Hanna Mbonjo

□ Pour en savoir plus sur l'Arc-en-ciel-Théâtre, une journée découverte est organisée le 21 mai au 110 ter rue Marcadet, 75018 Paris.

Petite histoire du "théâtre forum"

Le "théâtre forum" a été inventé par un metteur en scène brésilien, Augusto Boal, homme de théâtre et militant. Il l'a expérimenté dans les luttes sociales des paysans sans terre et des salariés au Brésil.

Venu en France à la fin des années 70, il y a fondé le Théâtre de l'opprimé, qui se mettait au service d'associations, de syndicats, d'organisations locales. Il fonctionnait de la façon suivante : les comédiens menaient d'abord une enquête, s'entretenant avec les militants de terrain pour connaître la situation, et à partir de là ils élaboraient une pièce de théâtre qu'ils jouaient devant le public.

Ils la jouaient en entier une première fois, puis recommençaient une deuxième fois, mais cette fois-là n'importe quel membre du public, s'il estimait qu'un des personnages de la pièce n'avait pas eu le bon comportement dans la situation dépeinte,

pouvait interrompre le spectacle en disant "Stop !", monter sur scène, prendre la place de l'acteur et jouer la scène comme il pensait qu'elle devait l'être. Mais il se trouvait alors face aux réactions et aux contradictions des comédiens et devait expérimenter, par le jeu théâtral, la solution qu'il proposait.

C'était pour les comédiens très exigeant, mais pour le public c'était passionnant, à la fois comme spectacle et comme lieu de réflexion et de confrontation.

Par la suite, le groupe du Théâtre de l'opprimé s'est scindé en deux : les uns évoluant vers des formes théâtrales plus classiques, les autres (ceux qui ont fondé l'Arc-en-ciel-Théâtre) vers un travail plus directement social, où les comédiens jouent moins et se consacrent davantage à faire jouer les gens.

N. M.

Sciences sur Seine à Paris, Sciences sur cour dans le 18^e

Le 18^e arrondissement s'implique dans *Sciences sur Seine*, l'opération de découverte des sciences en s'amusant organisée du 17 mai au 15 octobre par la mairie de Paris, et s'y montre particulièrement en pointe avec *Sciences sur cour*, monté du 31 mai au 4 juin avec Thierry Cayet, le conseiller d'arrondissement délégué aux affaires périscolaires, et avec les associations de quartier de l'arrondissement, principalement dans les quartiers nord.

Expositions, ateliers, spectacles, conférences, etc., sur le thème de la *biodiversité* : les cours des immeubles de l'OPAC vont s'animer entre la Porte de Clignancourt et la Porte de Saint-Ouen, ainsi que dans la cité Charles-Hermite. Les spectacles sont gratuits pour petits et grands et la plupart sont montés par les petits eux-mêmes. Aux commandes de cette approche ludique et artistique, on trouvera les enfants des centres de loisirs Binet, Poissonniers, Charles-Hermite. On verra également les élèves de l'école Binet A (CE2-CM1) qui ont suivi un atelier "marionnettes et biodiversité" organisé par l'association *Ludilud*, et qui ont participé à la réalisation d'un spectacle en forme de fable écologique sur les mille et une facettes de la vie sur terre.

Il y aura également des *balades urbaines*, des expositions chez Môm'arte, l'atelier créatif des enfants de la rue de la Barrière-blanche, ou à la Halle Saint-Pierre qui affichera des travaux de collégiens. C'est à la Halle Saint-Pierre que se déroulera mardi 31 mai, à 19 h, le lancement public de toute l'opération *Sciences sur cour* avec tous les détails des festivités annoncés.

Le 22 mai, place Émile-Goudeau Le temps de cuisson des pâtes à la montagne et à Paris

L'année 2005 a été déclarée "année mondiale de la physique" et un peu partout des événements la célèbrent. Dans notre arrondissement, le dimanche 22 mai, tout l'après-midi, nous sommes invités place Émile-Goudeau (métro Abbesses) où, sur le thème *Le pourquoi du comment des changements d'état*, on pourra voir des expériences amusantes pour petits et grands – et, pourquoi pas, y participer.

On apprendra la réponse à des questions aussi insolites que :

-Pourquoi les pâtes mettent-elles plus longtemps à cuire à la montagne qu'à Paris ?

-L'eau peut-elle bouillir à 50 degrés ?

-Qu'est-ce que la température ?

et bien d'autres questions relatives à "la fusion et la vaporisation au cœur de la matière".

Cette animation est organisée par l'association 36 *Candela* (<http://36.candela.free.fr>).

Un festival des éditeurs indépendants à la Halle Saint-Pierre

Sous le titre *Les éditeurs font le printemps*, la Halle Saint-Pierre accueille, du mercredi 11 au mardi 24 mai, la nouvelle édition du *Festival des éditeurs indépendants*. Trente-deux petites maisons d'édition qui ont en commun une haute exigence de qualité et d'originalité, présentent leurs livres – que malheureusement on ne trouve pas dans toutes les librairies. Il y aura des rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, des signatures, des expositions de dessins, gravures, travaux graphiques, des visites guidées thématiques...

Renseignements et inscriptions :

www.lesoiseauxdepassage.com/salon.html

□ 2 rue Ronsard. Tlj de 10 h à 18 h.

Au Grand Parquet Festival du conte

• Pour les adultes et pour les enfants, une quinzaine de conteurs et conteuses, des marionnettes, du théâtre. Du 6 au 30 mai.

L'ambition du Grand Parquet est forte : dans le quartier de La Chapelle, où il n'existait auparavant aucun lieu de spectacle, créer un pôle ouvert à des pratiques artistiques très diverses.

Pour son troisième mois, il programme un *Festival du conte et des formes associées*, en partenariat notamment avec l'association *Tous Azimuts* qui organise depuis plusieurs années le festival *Babel 18*.

• **Vendredi 6 mai et samedi 7 à 20 h** : **Jean-Pierre Bodin**, *Le banquet de sainte Cécile*. Sainte Cécile est la patronne des musiciens et notamment des fanfares de village. Avec une surprise à la fin du conte.

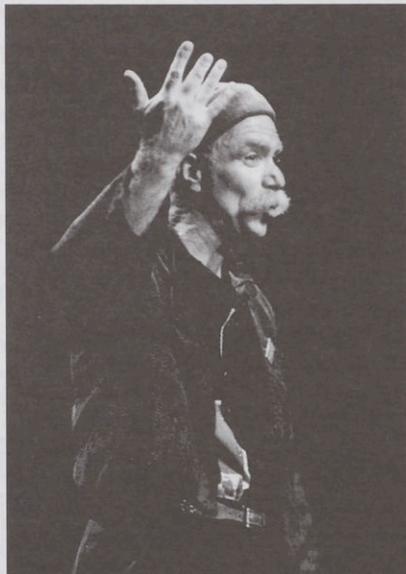
• **Dimanche 8 à 17 h** : **Pepito Mateo**, *Suikiri et autres histoires*. À partir de 7 ans. Mots à double sens, à sens giratoire, un feu d'artifice d'humour et de tendresse, de la Chine au Québec et l'Amérique du sud.

• **Mardi 10 à 14 h 30** : **Teresa Amoon**, *De l'occident à l'orient*. À partir de 6 ans.

• **Mardi 10 à 20 h**. Monique Bernard, *Les deux fils parallèles*, et **Catherine Ahonkoba**, *La danse des esclaves*. À partir de 12 ans.

• **Mercredi 11 à 14 h 30** : **Catherine Ahonkoba**, *À tire d'ailes*. À partir de 6 ans.

• **Mercredi 11 à 20 h** : **Pia San**



Alain Le Goff, dimanche 15 mai : Contes du bistrot du Grand Large.

Marco, *La fleur d'amour* (conte de l'Inde) et **Teresa Amoon**, *D'une terre à l'autre*. À partir de 10 ans.

• **Vendredi 13 à 14 h 30** : **Georges Perla**, *Pas de chance !* Contes d'Europe de l'Est. À partir de 6 ans.

• **Vendredi 13 à 20 h** : **Aurélien Dalmat**, *Quai des brindilles*. **Georges Perla**, *La femme sous la mer*, avec Dominique Bertrand aux flûtes, son-

naillles et mandorle. À partir de 7 ans.

• **Samedi 14 à 20 h** : **Dominique Schiff**, accordéoniste et chanteuse, *Éclats de mémoire*, cabaret yiddish.

• **Dimanche 15 à 17 h** : **Alain Le Goff**, *Contes du cabaret du Grand Large*. «C'est sombre, c'est drôle, c'est étrange, c'est breton.»

• **Mercredi 18 à 14 h 30** : **Patricia Vanhoutte et Céline Ripoll**, *Voyage autour du monde*. À partir de 6 ans.

• **19, 20, 21 mai à 20 h, dimanche 22 à 17 h** : **Zazie Hayoun et François Grosjean**, *Kathputli, danses et marionnettes du Rajasthan*.

• **Vendredi 27 et samedi 28 à 20 h** : **Ilka Schönbein**, théâtre, *Roi Grenouille III*. À partir de 9 ans. **Compagnie du Naïf**

Théâtre, *Un voyage de théâtre dans les contes et légendes (L'enfant d'éléphant de Rudyard Kipling, Les aventures du loup, des oiseaux et de l'hippopotame, conte de Guinée, Le chasseur et l'oiseau, d'après Blaise Cendrars)*.

□ 20 bis rue du Département (métro La Chapelle). 01 40 05 01 50. www.legrandparquet.net

Le bus du Caravansérail revient, à côté du Grand Parquet, avec un nouveau programme

Le bus du Caravansérail, on l'a vu déjà dans la cour du Maroc, près du Cirque électrique. Il revient près du Grand Parquet, avec un programme en partie renouvelé.

Principe de ce spectacle : vous prenez place dans le bus. À l'avant, le simulateur, un documentaire projeté sur les sept écrans que sont le pare-brise et les vitres latérales, et agencé de telle façon que vous avez l'impression de vous déplacer, de



découvrir des paysages, des personnages, des petites scènes.

À l'arrière du bus, une salle de cinéma conçue comme un salon marocain, où sont projetés des films sur le pare-brise arrière. Autour du bus, le déambulatoire, avec des

expositions et des vidéos.

Deux programmes : • **Le bus "Alternative nomade"** vous fait traverser Afrique et Amérique latine en carrito, taxi-brousse, pirogue ou en avion. • **Le bus des génies** est réalisé à partir d'images et de musiques des rituels de transe des Gnawa (Maroc) et Yorouba (Nigeria).

□ Tous les jours du 6 au 15 mai, 18 h à minuit en semaine, 14 h à minuit le week-end.

Au Théâtre Pixel

Cendrillon s'en va-t-en guerre

• Écrit et mis en scène par Army Berry. Jusqu'au 29 mai.

Army Berry a adapté le conte de Cendrillon en n'hésitant pas à en modifier la trame : plus de fée (ce personnage de la fatalité), plus de bal, plus de prince. L'essentiel est ailleurs, dans l'exploration des velléités de la comédie : masques, travestissement, farce, lazzi, pantomime, effets d'improvisation, fortement inspirés de la *commedia dell'arte*, avec laquelle les trois comédiennes, Ana Leon Moreno, Émilie Lebourgault et Natalie Schaevers (qui interprètent Cendrillon et ses sœurs) sont familières, pour avoir joué dans la *Compagnie du Mystère Bouffe* dirigée par Carlo Boso.

Le théâtre dans le théâtre, la mise en abyme, les clins d'œil à l'actualité «brisent le quatrième mur», selon les termes de Cendrillon franchissant l'obstacle invisible de la scène à la salle, et contribuent à

rendre à la comédie ses lettres de noblesse, en en faisant un "jeu" dans tous les sens du terme. C. C.

□ 18 rue Championnet. 01 42 54 00 92.

Version courte (0 h 40) pour jeune public, mer. 14 h 30 (relâche le 4). Version longue (1 h 20) pour tout public, sam. et dim. 14 h 30 (relâche 14 et 15).

■ **Également au Pixel** : • **Conversation avec mon chat**, de Jackie Kleefeld, du 5 au 21 mai. Une femme tombe amoureuse d'un homme qui se prend pour Jésus. Envoyé par une déesse de l'Égypte ancienne, son chat l'aide à surmonter l'épreuve. • **45^e parallèle**, d'Army Berry, jusqu'au 15 mai. • **Prolongation de Pas vous, ni moi, mais les gens sont des cons**, de et avec Rosine Favey, jusqu'au 24 juin, vend. 19 h. • **Rencontres**, d'après Tchekhov, 17, 18 et 21 mai à 21 h.

Au Théâtre Ouvert

Les Habitants

de Frédéric Mauvignier, mise en scène de Stanislas Nordey
Du 17 mai au 10 juin

Les hurlements d'un homme perturbent la nuit paisible des habitants d'un immeuble. Le lendemain matin, l'un d'entre eux est accusé d'indifférence. Après ce fait divers, la délibération qui oppose "l'enquêteur" et "l'inquiété" dans un huis-clos oppressant n'est, selon Stanislas Nordey, qu'un «impossible procès, une enquête absurde». Mais elle relève d'un phénomène éthique et social tout à fait d'actualité dans nos sociétés industrialisées.

□ 4 bis Cité Véron. Rés. 01 42 62 59 49.

Au Tremplin Théâtre

La Guerre des piscines

d'Yves Navarre
Du 31 mars au 22 mai

Un supermarché, une vitrine. Derrière la vitrine, une piscine, un décor où tout est à vendre sauf trois mannequins : un homme engagé pour ses muscles et deux jeunes femmes qui doivent donner l'illusion d'un bonheur tranquille, sourire aux lèvres. Ce bonheur factice se trouble de plus en plus à mesure que les deux jeunes femmes tentent de séduire l'homme mannequin. Le jeu, peu à peu, se change en duel jusqu'au drame final. R. P.
□ 39 rue des Trois Frères. 01 42 54 91 00. Jeu., vend., sam. 20 h 30. Dim. 18 h.

■ **Également au Tremplin** : **Les prophéties de Kabbaleb**, de Tercelin Kirtley, jusqu'au 18 mai. (Kabbaleb est-elle vraiment une somnambule prophète ? Elle n'a aucun souvenir de ses rêves. Son ami Aziel affirme qu'elle a prédit la chute des tours, la grande vague en Asie, l'intégration de la Turquie en Europe...)

À l'Atelier

Je sais qu'il existe

des amours réciproques

d'après Émile Ajar

Je sais qu'il existe des amours réciproques est une adaptation du roman *Gros Câlin* d'Émile Ajar, alias Romain Gary. Le narrateur (un homme dans le roman, une femme dans la pièce) est un solitaire qui a choisi comme animal de compagnie un python de deux mètres. La mise en scène joue beaucoup sur les effets de lumière pour donner du rythme à la pièce sans y parvenir. Intéressant, mais l'émotion ne passe pas vraiment.

Une bonne adaptation enrichit notre lecture d'un texte, nous y fait percevoir des choses qui nous avaient échappé. C'était le cas pour *L'Enfance d'un chef* donné récemment à *L'Atalante*. J'ai bien peur que ce ne soit pas le cas ici. À la sortie, j'ai demandé son avis à un spectateur. Il m'a répondu : *Mitigé*. Je crois que c'est le mot. PAAD

□ 1 place Charles-Dullin. 01 46 06 49 24.

Au Sudden Théâtre

Lettres de mon moulin

d'Alphonse Daudet
Jusqu'au 15 mai

Aurélien Daudet, comédien et l'arrière-arrière-petit-fils d'Alphonse, propose une adaptation originale de l'un des textes les plus connus de notre littérature. L'occasion de redécouvrir un très grand narrateur, profondément généreux.

□ 14 bis rue Saint Isaure. Mar. à dim. 19 h. Loc. 01 42 62 35 00.

■ **Également au Sudden** : **Les caprices de Marianne**, de Musset, du 9 mai au 2 juin, lun. 21 h, mar. et jeu. 15 h.

Suite page 22.

LE MOIS DU
18^e
Théâtre

Philippe Hotier
et Agathe Alexis
dans *Avant la retraite*
de Thomas Bernhard
(à l'Atalante)



Atelier-Théâtre de Montmartre
Scoliose

Jusqu'en juin. Vendredis 20 h 30.

Ils sont trois. Un L, un XL et un XXL. Trois mâles. Ils chantent. Ils jouent de tout plein d'instruments. Les textes, les instruments, le jeu, tout est complètement déjanté. Ça débloque vraiment à plein tube. Preuve qu'on peut faire rire sans tomber dans la vulgarité.

(Pour la vulgarité, je pense à un spectacle d'une lourdeur systématique, appuyée, insupportable, qui se donne un peu plus tard, pas loin. Ça s'appelle *Sarko et Hutch*, à ne pas voir.)

PAAD

□ Atelier-théâtre de Montmartre.
7 rue Coustou.
Rés. 01 46 06 53 20.

À l'Atalante

Avant la retraite

de Thomas Bernhard
Du 18 mai au 20 juin

Thomas Bernhard a été un des écrivains les plus haïs par la société traditionnelle en Autriche, dont il dénonçait l'hypocrisie quand elle se faisait passer pour victime de la barbarie hitlérienne : à ses yeux, le conformisme étouffant de cette société est cela même qui l'avait conduite à collaborer activement avec le nazisme.

Sa pièce *Avant la retraite* a fait scandale à sa création en 1979. Elle s'inspirait d'un fait réel, "l'affaire Filbinger" : la révélation du passé d'un ancien juge nazi qui, après la capitulation de 1945, avait continué à condamner à mort pour désertion de jeunes soldats, puis qui avait poursuivi en Allemagne une brillante carrière dans la magistrature et la politique, devenant président du Conseil du Bade-Wurtemberg...

On a vu, il y a quelques années à l'Atelier, une interprétation saisissante de cette pièce par un formidable Michel Bouquet. Agathe Alexis, cette fois, la met en scène à l'Atalante. Elle semble, si on en juge par ce qu'elle en écrit, vouloir tirer davantage vers la bouffonnerie macabre cette histoire du juge qui se cache chez lui pour revêtir son uniforme nazi et plonger dans son passé, entraînant sa sœur et amante dans son délire. N. M.

□ 10 place Charles Dullin. Rés. 01 46 06 11 90. Le soir à 20 h 30, sauf dim. à 17 h et mardi relâche.

Au Ciné 13 Théâtre

Jeu, set et match

comédie de Rémi Viallet
Jusqu'au 25 juin

La folle journée d'un club de tennis où se croisent une trentaine de personnages farfelus, romantiques. Luttés de pouvoir, passions, trahisons sur terre battue....

□ 1 av. Junot. Merc. à sam. 20 h, dim. 17 h. Loc. 01 42 54 15 12.

Lavoir moderne parisien

Les baigneuses

de Daniel Lemahieu
Du 3 au 19 mai

Daniel Lemahieu (qui habite le boulevard Barbès) enseigne le théâtre à l'université. Il a voulu mettre en œuvre concrètement, avec ses élèves, ce qu'il enseigne. Il a travaillé avec treize comédiennes de ses élèves sur ce projet, qu'il dit «très musical, très pictural, pas du tout tragique ni sérieux.» Il ajoute : «J'ai un autre projet qui s'intitulerait "Les baigneurs", je recueille pour cela ce que les femmes pensent des hommes...»

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

Au café littéraire du Petit Ney

- Exposition jusqu'au 12 mai : *Chausson, une dignité ouvrière*, illustrant le livre de Bernard Masséra (voir l'article dans notre n° 114).
 - Vendredi 13 mai, 19 h 30 : Partage de lectures.
 - Samedi 14 mai, 19 h : *Apéro-conte*, contes juifs.
 - Vendredi 20 mai, 20 h 30 : *Don Quichotte, une épopée gitane*, spectacle de conte, chant, danse, par Édith Albaladejo.
 - Samedi 21 mai, 13 h à 18 h : *Harmonica*, scène ouverte.
 - Samedi 21 mai, 20 h 30 : Avec le collectif *Fahrenheit 451*, rendez-vous (joyeux) autour de la création artistique.
 - Dimanche 22 mai, 15 h à 18 h : *Café chantant*, scène ouverte, sur le thème *Envies et dégoûts*.
 - Dimanche 22 mai, 20 h : *Musique* avec l'association *Atel'art*, à la découverte de l'opéra. Extraits de *La flûte enchantée* (Mozart), *L'opéra de quat' sous* (Brecht et Weill). Chants d'Europe orientale.
 - Samedi 28 mai, de 14 h à 18 h : Fête du jeu (voir page 5).
 - Dimanche 29 mai, 13 h : Ateliers de cuisine et de stylisme.
- 10 avenue Porte-Montmartre. lepetitney@free.fr

Pour les enfants

Au Ciné-13 Théâtre

Rentre à la maison,

Boubou

Jusqu'au 18 juin.

Boubou est une petite fille fâchée contre ses parents "bien embêtants". «Je rangerai pas ma chambre et j'irai pas dans mon bain !». Boubou fugue, couettes au vent, en mini-robe arlequin, collants rose-berlingot et sac-hérissin sur le dos. Saint-Brice, son poisson-rouge, l'accompagne. Se balader en forêt, c'est rigolo. On peut jouer, danser, plonger dans l'herbe, s'empiffrer de bonbons...

Surgit Benji. Débarqué de sa planète Mercurochrome en salopette de mécano truffée de boutons multicolores, le petit garçon est en mission sur la planète Terre. Boubou se réjouit d'avoir trouvé un copain. Des bonbons ? Benji se souvient en avoir mangé, dans une mission précédente, mais ça fait mal au ventre. Dans la salle, les enfants hurlent : «Ça fait grossir !», «Ça donne des caries !», «Si t'en manges, ton père il t'arrache la tête !»

Mais voici que Benji, après avoir tenté en vain de ramener Boubou chez ses parents, s'en est allé, et dans la forêt rôde le loup. Boubou a peur. Elle fait des cauchemars, pleurniche. Le gentil Benji va-t-il revenir ?

Co-écrit et interprété par Claire Gueydon et François Bernard, deux jeunes comédiens issus du Cours Florent, *Rentre à la maison Boubou* est un spectacle pétillant comme un champagne et sucré comme une friandise - qui ne ferait pas grossir.

La dynamique interactive fonctionne à plein avec les enfants : on plonge entre deux rangées de fauteuils, on hurle des mises en garde aux acteurs, une petite fille conseille à Boubou de jouer à la marelle, on se presse près de la scène, on se précipite à la sortie dans l'espoir de voir les comédiens, y compris le poisson rouge (toujours bien vivant après deux ans de scène). J. Ga.

□ 1 avenue Junot. Les merc. et sam. 15 h. Loc. 01 42 54 15 12.

■ **Au Sudden Théâtre : Voyage au pays d'Oz.** Jusqu'au 19 juin. Dorothea, partie à la rencontre de sa sœur malade, se perd dans la forêt et arrive au pays d'Oz. Elle y fera des rencontres extraordinaires. (Mercredi et samedi 15 h, dimanche 14 h.)

□ 01 42 62 35 00.

LE MOIS DU
18^e
Musiques

Au Lavoir moderne parisien

Festival "La belle ouïe"

Du 13 au 24 mai

Comme les années précédentes, le LMP accueille le festival *La belle ouïe* organisé par la *Campagne des musiques à ouïr* (oui, c'est bien *Campagne* et non *Compagnie*), groupe de jazz expérimental dont la réputation n'est plus à faire. On y verra Akosh S. (chassé-croisé de jazz free et d'apports folkloriques hongrois) les 13, 14 et 15 mai, la contrebassiste Joëlle Léandre le 14 et le 15 avec Akosh S. (duo plein de tension et de rage retenue) et le 24 en solo, Gilles Coronado et Fred Poulet le 21, *l'Abécédaire* d'André Minvielle le 22, David Chevallier le 22 (et aussi le 23 avec Dominique Pifarély et Christophe Monniot), Lamourencage (vidéo et musique) le 24 avec le groupe La Girafe.

Et bien sûr la *Campagne* elle-même le 20 mai avec Éric Lareine et le groupe Lavach, bien connu à la Goutte d'Or - et qui interviendra librement d'autres soirs.

□ 35 rue Léon. Rés. 01 42 52 09 14.

Au Théâtre des Abbesses

Bach pour saxophone

Yasuaki Shimizu

le 30 mai et le 6 juin

Le saxophoniste japonais Yasuaki Shimizu s'attache à explorer des univers sonores très divers. Il présente ici une transcription des *Suites pour violoncelle* de Jean-Sébastien Bach. Il prépare, nous dit-on, une transcription également de *L'art de la fugue*.

Bach a tenté assez souvent des musiciens modernes, avec des résultats très inégaux. On se souvient entre autres du calamiteux *Play Bach*, transcription pour un quatuor de jazz vocal. La réputation de Yasuaki Shimizu, ainsi que du quatuor de saxos *Habanera* qui l'accompagne (et qui par ailleurs a enregistré entre autres des pièces de Ligeti, Xenakis, Goubaïdoulina et d'autres grands musiciens contemporains) permet d'espérer tout autre chose. N. M.

□ 31 rue des Abbesses. Rés. 01 42 74 22 77.

■ **Également aux Abbesses** : • **Kayhan Kalhor et Siamak Aghaï**, musique traditionnelle du Kurdistan, lundi 23 mai. • Et du 17 mai au 11 avril, **L'Orange**, théâtre (nous en rendrons compte dans notre prochain numéro).

■ **À la Cigale** : Noté dans les programmes, les 24 et 25 mai, **Mathieu Boogaerts**. Le 26, **Martin Rappeneau**. Également **Amadou et Mariam** le 17, mais c'est complet depuis la mi-avril ; consolez-vous, ils pourraient bien être à la Fête de la Goutte d'Or fin juin.

■ **La Môme Caoutchouc** (chanson musette) sera samedi 21 mai, 20 h 30, à la *Table d'Eugène*, 18 rue Eugène Sue. Rés. : 01 42 55 61 64.

■ **Les jeudis musicaux de la Halle St-Pierre** : • **Le 12 mai, musique classique**, Christophe Bianco, violon, et Isabelle Grandet, piano, œuvres de Franck, Debussy, Ravel. • **Le 19 mai, world music** avec *Arbols* (chant et guitare flamenco, bouzouki, flûte kaval, sitar, accordéon, percussions). • **Le 26 mai, Fred Pallem**, auteur-compositeur et fondateur du big band de jazz *Le Sacre du printemps*, concert surprise avec le groupe de rock *Love cops*. (2 rue Ronsard. 20 h.)

■ **À la Maison verte** : 22 mai à 16 h 30, le **Trio Chausson** (piano, violon, violoncelle) joue Haydn, Saint-Saëns, Chausson. (127 rue Marcadet.)

À la Halle Saint-Pierre

Liaisons africaines

● Jusqu'au 13 août. Les œuvres de Pino Pascali et Franck Lungandi, les emblèmes Ejagham et les aphorismes d'Éric Chevillard.

Trois artistes, au travers de différents procédés - peinture, sculpture, photographie et littérature -, dialoguent autour de l'Afrique.

Les toiles "primitivistes" de **Franck Lungandi**, dans la tradition de l'art africain, offrent des scènes de la vie courante et des entités : *L'homme et la nature*, *Naître à l'esprit*, *Reconnaitre*, *Paix*... L'homme s'y trouve chaque fois représenté entre ciel et terre, dans un dessin presque naïf. La peinture consiste en de grands aplats de couleurs chaudes et d'éléments décoratifs simples. Mais les scènes n'en restent pas moins ambiguës : dans *Liberté*, par exemple, le personnage apparaît triple. Dans *La vie et la mort*, un personnage flotte entre ciel et terre, tandis que des parties de corps suivent le courant d'une rivière, renvoyant ainsi à la mythologie non seulement africaine, mais encore universelle.

Les sculptures sur bois flotté possèdent également cette ambivalence, de simples bâtons se voient transformés par la peinture et la sculpture en personnages totémiques.

Pino Pascali, quant à lui, retouche des photographies prises en Afrique au moyen de peinture blanche et noire. À tra-

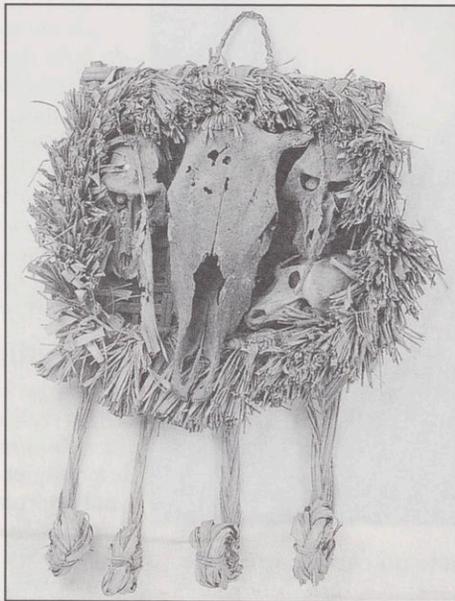
vers ce geste simple, les formes ou les scènes typiquement africaines sont réduites à l'essentiel d'un graphisme épuré. On peut alors admirer les formes harmonieuses de ses chasseurs à l'arc, ses femmes porteuses de cruches, où les vides et les pleins s'équilibrent, son zèbre hachuré sur fond de savane tachetée, son éléphant granuleux.

Les œuvres des deux plasticiens sont ponctuées par les emblèmes rituels Ejagham qui, dans certaines tribus du Nigeria et du Cameroun, sont dédiés au culte de *l'esprit Léopard*. Ceux-ci consistent en des compositions brunes accumulant crânes de chimpanzés ou d'antilopes, feuilles, cordes, tambours sur une natte carrée...

Entre les œuvres, le texte *Safari*, d'**Éric Chevillard**, bestiaire qui esquisse joliment les silhouettes de cette faune menaçante ou simplement curieuse, fait le lien avec ces différents échantillons d'Afrique, ce continent délaissé par la mondialisation, auquel pourtant est redevable l'art occidental du XXe siècle et particulièrement l'Art brut, et qui allie simplicité et mystère.

Cendrine Chevrier

□ 2 rue Ronsard. Tlj de 10 à 18 h. Tél. 01 42 58 72 89.



Un des emblèmes rituels Ejagham

La collection Landier de Monique Morelli

● Du 19 mai au 12 juin. 1 rue Tourlaque. Du mardi au dimanche 14 à 20 h, jusqu'à 22 h le jeudi.

«*J'admire ceux qui, par miracle, peuvent, non pas y ajouter quelque chose, mais presser le poème jusqu'à en rendre l'âme évidente*», disait Jean Cocteau à propos de la chanteuse Monique Morelli, certainement une des grandes voix de l'histoire de la chanson française, quelqu'un qu'on peut comparer à Piaf sans que cela soit incongru. Et Brassens parlait de «*la Monique Morelli qui chante comme on ne sait plus très bien le faire et souvent pour des prunes, généreuse comme les filles à matelots de Mac Orlan*».

«*La*» Morelli, Nordiste d'origine - «*J'suis d'Bêteune et j't'emmerde !*», avait-elle coutume de répliquer aux malotrus et aux éméchés qui l'embêtaient -, a vécu à Montmartre sa vie d'adulte. Elle habitait rue Paul Albert, elle avait ouvert, rue du Chevalier de la Barre, son propre cabaret, *Chez Ubu*. Elle est morte en 1993, à 70 ans.

Son répertoire se partageait entre la grande tradition de la «chanson réaliste» (façon Fréhel ou Damia), les chansonniers montmartrois des années 1900, Bruant, Gaston Cousté, et les chansons de poètes, depuis François Villon jusqu'à Aragon,

Carco, Seghers et surtout Mac Orlan - qui a écrit spécialement pour elle beaucoup de ses chansons. Elle avait une voix grave qu'on aurait dit chargée d'une lourde expérience de la vie, une voix où tremblaient les brisures et les émerveillements de l'âme.

«*Elle eut de belles amours*», écrit son fils Patrick Morelli : François Fratellini le clown blanc, l'ingénieur Ignacio Morelli qui l'épousa, le peintre Henri Landier, puis le musicien Lino Leonardi qui l'accompagna jusqu'à la fin de sa vie...

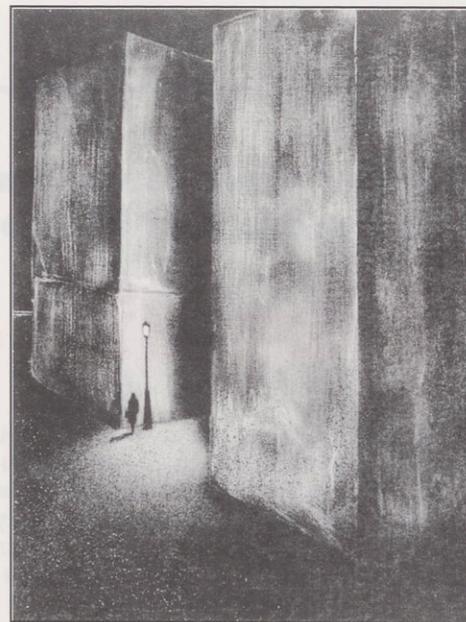
Avec Landier, elle conserva, longtemps après leur séparation, une grande amitié et elle possédait une importante collection de ses œuvres. C'est cette collection qui est exposée du 19 mai au 12 juin dans l'atelier du peintre. On y retrouve quelques-unes des périodes de Landier, les paysages de la Butte des «gravures de ténèbres», les images de ports, la série de toiles sur les danseurs Bûto, les sanguines de Venise, et bien d'autres dessins et gouaches, tableaux, gravures, maquettes d'affiches, pochettes de disques...

N. M.



Monique Morelli, par Landier

□ Parmi les CD de Monique Morelli disponibles, citons : «*Monique Morelli, Fleur de berge*» (chansons réalistes, parmi lesquelles *Les mômes de la cloche*, *La java bleue*, *Du gris*, etc. - disque EMI-Odéon), «*Monique Morelli chante Pierre Mac Orlan*» (collection *Poètes et chansons*), «*Monique Morelli, chansons poétiques et réalistes*» (collection *Chansons de poètes*), «*Monique Morelli chante Carco*» (disque EPM)...



Pere Pagès (Galerie La Rotonde)

Au local STEP

Thomas Rathier

Du 11 mai au 30 juin

C'est un endroit où *a priori* on ne s'attend pas à voir une exposition : le STEP, boulevard de la Chapelle, est un local d'échange de seringues ouvert en 1995 dans le cadre de la politique de prévention du sida. Il accueille des toxicomanes, leur facilite l'accès à des seringues stériles, les oriente en fonction de leurs besoins sanitaires et sociaux vers des structures adaptées, etc. C'est un lieu de vie. Thomas Rathier, artiste du quartier de la Goutte d'Or, y expose ses peintures et ses dessins. «*Un regard lucide et violent sur le monde contemporain*».

□ 56 bd de la Chapelle, métro Barbès. Vernissage mercredi 11 mai de 17 h 30 à 21 h.

■ **Galerie La Rotonde : Pere Pagès**, du 10 au 26 mai. Suite de l'exposition de ce peintre catalan : villes nocturnes, entrepôts fantomatiques, architectures rigides, un monde marqué par la solitude et l'enfermement. (28 rue Eugène Carrière, mar. à sam. 15 h à 19 h 30.)

■ **Galerie AVM : John Van der Valk**, du 19 mai au 17 juin. De très grands visages de femmes, lisses comme des couvertures de magazines, avec quelques signes et lettres dont la raison d'être là n'est pas évidente. Une maîtrise technique incontestable mais glacée. (42 rue Caulaincourt, mar. à sam. 14 h 30 à 19 h 30.)

■ **Galerie W : Miss Tic**. Du 12 mai au 8 juin, de lun. à dim. de 10 h 30 à 20 h. La signature Miss Tic, on l'a vue souvent sur des murs du 18e et d'ailleurs, au bas de dessins au pochoir. Elle expose ici des affiches (lacérées), toiles (d'araignées), papiers (glacés), gravures, guéridons, tout un attirail de sorcière. (44 rue Lepic, lun. à dim. 10 h 30 à 20 h.)

■ **À la Villa Jean Nivert : Christian Vallée**, photos, les 26, 27 et 28 mai. Signature du dernier livre de Julien Sandre, *Le pays de Perche*, photos de Christian Vallée. (54 rue d'Orsel.)

■ **Atelier 6 rue du Canada : Sourires**, peintures de **Marie De Grandy**, samedi 28 et dimanche 29 mai de 11 h à 19 h. «*Visages tronqués, sourires volés... À l'origine, des photos de mannequins dans les magazines. Les sourires se détachent des visages, la peinture parfois a coulé et leur donne une allure grinçante, angoissante...*»

Ont collaboré aux pages «Le mois du 18e» : Cendrine Chevrier, Patricia Cherqui, Paul-André-Auguste Desalmand, Jacqueline Gamblin, Noël Monier, Rose Pynson.

Audrey a créé, avec son mari Arul Prem Kumar, l'Institut Mangala, installé dans le quartier de La Chapelle, pour faire connaître la culture et les arts de l'Inde, dont elle enseigne la musique.

Française de souche, Indienne de cœur

Musique et peinture traditionnelles, gastronomie, art de vivre, message de paix : Française de souche mais Indienne de cœur et d'esprit, Audrey Prem Kumar vous invite à découvrir sa culture bien aimée, en plein Paris, quartier de La Chapelle.

Poussez la porte, 2 rue de la Martinique, et bienvenue à l'Institut Mangala. Audrey et son mari Arul Prem Kumar ont créé cet institut associatif en 2002 pour valoriser et faire découvrir à tous la culture de l'Inde du sud, à travers ses formes artistiques et folkloriques.

Très tôt bercée par la musique (classique avec sa grand-mère musicienne et jazz avec son père), Audrey a aussi baigné dans l'art du dessin, de la peinture et de la danse lors de sa scolarité à l'école Decroly à Saint-Mandé, connue pour sa pédagogie de la liberté. À 15 ans, lors d'un voyage, elle découvre l'Inde du Sud et tombe sous le charme de cette philosophie de vie. Elle décide d'y revenir coûte que coûte pour comprendre, apprendre.

À 17 ans, elle s'installe seule à Madras, passe son bac artistique au lycée français de Pondichéry. Puis elle entre dans la plus prestigieuse école de l'Inde du Sud, l'école Kalakshetra de Madras. Elle y apprend à chanter, à jouer de la vina et à pratiquer le *kalamkari* (peinture sur tissu). Durant sept ans, elle apprend à connaître sa voix, modeler les sons, travailler son corps, perfectionner ses traits de dessin et composer les couleurs d'un autre temps.

À l'université de Madras, elle apprend le sanskrit (langue savante ancienne de l'Inde), le tamoul (langue des Tamouls, nombreux dans cette partie de l'Inde) et le telugu. «*En Inde, dit-elle, j'ai trouvé une manière de vivre, une culture qui me correspond, une simplicité, une authenticité des hommes et des femmes dans les rapports et dans les choses de la vie au quotidien, une relation d'amour forcément qui nous permet de dépasser nos limites et notre éducation occidentale très fermée sur soi. J'ai appris à chasser mon ego et à ne voir que l'essentiel.*»

Faire partager la tradition indienne

Elle épouse un jeune homme de Madras, Arul Prem Kumar, finit ses études avec brio et les clôture par un concert, dans un temple à Madras, seule occidentale face à un public indien. Ce jour-là, dit-elle, «*j'ai vraiment compris ce que mes professeurs m'enseignaient : croire en soi en Inde, c'est l'inverse de chez nous en Occident, c'est devenir de plus en plus humble et se rendre compte de sa position. L'homme n'est rien du tout en soi, c'est toute sa vie et ton travail qui te construisent et te font ce que tu deviens.*»

Elle rentre en France avec son mari pour faire partager la tradition indienne. «*J'avais besoin*



Christian Adnin

Audrey est devenue une spécialiste du chant carnatique.

de transmettre ce que j'avais appris, d'où l'idée de créer l'Institut Mangala qui réunit musique, chant, dessin et art de vivre indien.»

Depuis 2002 Audrey et Arul se battent pour faire vivre cet institut avec leurs propres moyens, les subventions sont difficiles à obtenir. Mais ils persistent et veulent même proposer de nouvelles activités : la danse traditionnelle *bharathanatyam*, le yoga, et d'autres formes traditionnelles de peinture et d'artisanat. L'association organise aussi des séminaires à Paris et des stages en Inde du sud avec des professeurs et des artistes (musique, danse,

yoga, peinture, art martial, cures de médecine). Audrey donne également des concerts en Inde et en France et des démonstrations de chant car-

natique à la Cité de la musique de la Villette à Paris et aussi dans les écoles et les collèges. Elle a également donné des formations de musique indienne dans des écoles de jazz telles que le CIM de la rue Doudeauville.

«*Je me suis rendu compte de la demande forte de la communauté indienne installée en France qui souhaite renouer avec sa culture, retrouver ses racines. C'est pourquoi de plus en plus, à leur demande, j'organise des concerts traditionnels de chant et musique dans les temples parisiens. Ils viennent nombreux et je suis toujours émue qu'ils me reconnaissent, en tant qu'occidentale qui partage et maîtrise leur art. C'est une belle récompense.*»

La pratique du kalamkari

Audrey a encore d'autres projets, entre autres réaliser une exposition sur le *kalamkari*. Diplômée dans cet art, seule artiste à le pratiquer et l'enseigner en France, elle veut le promouvoir. «*Il y a risque de disparition de la pratique du kalamkari dans sa forme ancestrale en Inde et méconnaissance chez les Français. Je veux sauvegarder cet art, par une information large au public,*

engager une démarche auprès de l'Unesco et mettre en place un centre de formation afin de partager cette passion des teintes harmonieuses, de la délicatesse des motifs anciens.»

Elle entend enfin réaliser un CD de chant carnatique. Une maquette est déjà en route, il faut trouver la maison de disque qui veuille bien suivre ce projet.

Cette petite association n'existe que par le soutien personnel et l'engagement fort d'Audrey et son mari, elle se finance uniquement par les cours et les concerts organisés. Audrey vient de présenter son projet d'expo à la bourse "déclic jeunes", elle y compte beaucoup !

Nathalie Cardeilhac

☐ Institut Mangala, 2 rue de la Martinique. Tél. 01 40 34 67 11 et 06 14 06 90 51. chennaiaudrey@hotmail.com

«Croire en soi, en Inde, c'est l'inverse de chez nous en Occident, c'est devenir de plus en plus humble....»

Petit glossaire non illustré

- **Mangala** signifie de bon augure, le bonheur, qui procure le bonheur. Le mangalam est également un chant ou une prière, chanté ou joué à la fin d'un concert de musique traditionnelle afin de remercier les dieux, de renforcer le lien entre musiciens et auditoire et de remplir leurs cœurs de bonheur.

- **La musique carnatique** est la musique traditionnelle du sud de l'Inde, basée sur le système des *ragas* (modes musicaux). Chaque *raga* correspond à une humeur ou une émotion. C'est une science des émotions à travers la musique. Ce chant est traditionnellement accompagné par un violon (ou une vina) et des instruments de percussions tels le *mridangam* et le *gatam*.

- **Le kalamkari** est un art graphique réalisé sur tissu (coton ou soie). Son origine remonte à trois

mille ans. Il est pratiqué dans l'Andhra Pradesh, en Inde du Sud. Il met en images les grandes épopées hindoues (Ramayana, Mahabharata) et les divinités de la vie quotidienne. La technique traditionnelle utilise le *kalam* (crayon fait de bambou, laine et fil) et sa mise en œuvre artistique s'appelle *kari* en telugu ancien. Sa technique ancestrale utilisait exclusivement des teintures à base de plantes. Les couleurs qui s'en dégageaient étaient naturelles et harmonieuses. Depuis, d'autres teintures (synthétiques) ont été intégrées, ce qui a enrichi la palette des couleurs.

- **La vina**, instrument à sept cordes (quatre cordes et trois cordes sympathiques), est un des instruments les plus anciens de l'Inde du sud. Il est dit que les *Védas* auraient été composés sur des *ragas* joués sur la *vina*.

N. C.